

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



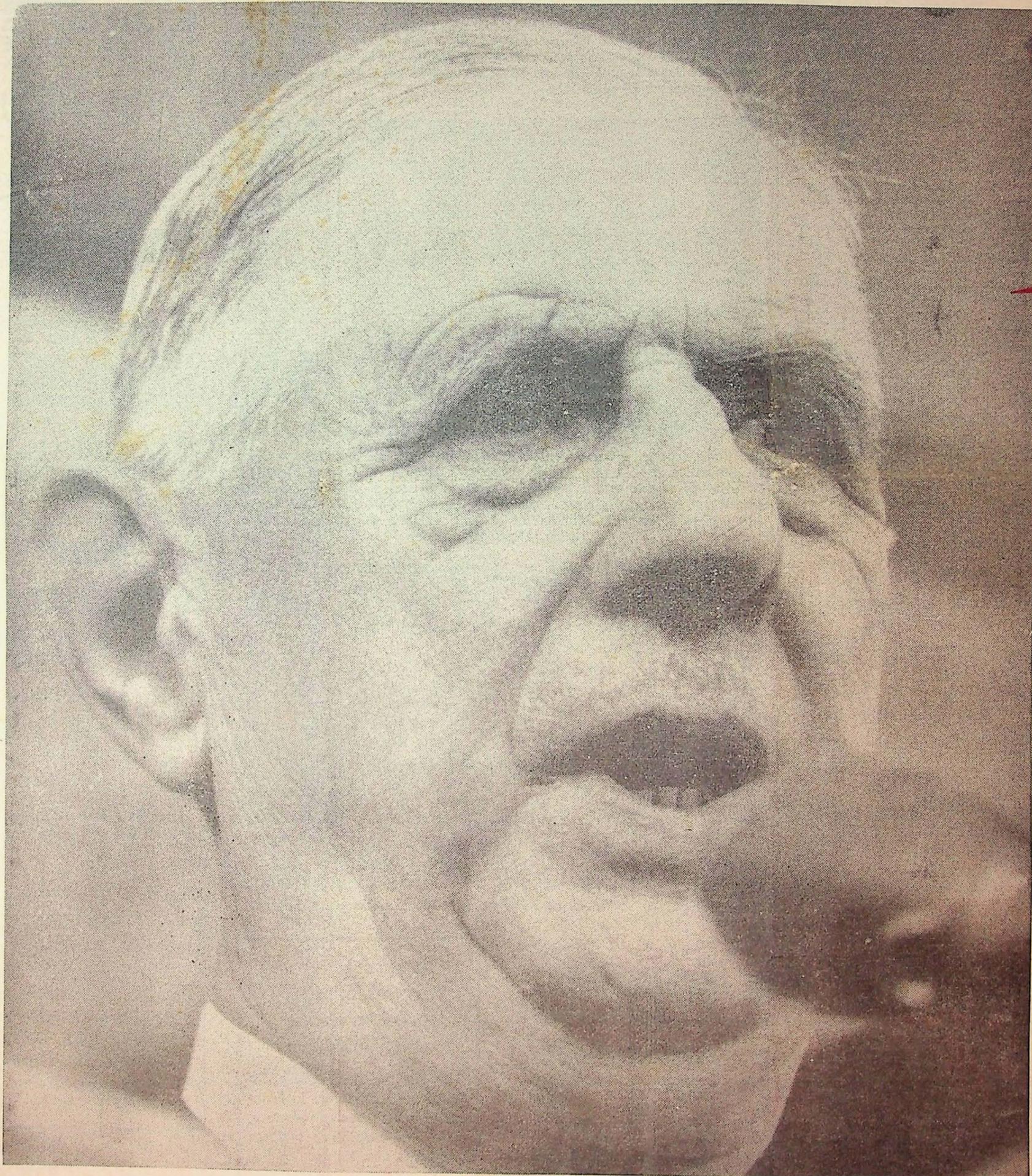
DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIE

PRIX : 70 centimes

N° 259. — 6 NOVEMBRE 1965



(Photo A.D.P.)

75 + 7 = . . .

Campagne présidentielle



**UNE BOMBE
COUTE
30.000
LOGEMENTS
ET PEUT EN
DETRUIRE**

300.000

CONTRE TOUTES LES FORCES DE FRAPPE

AVEC LE **PSU**
81 RUE MADemoisELLE PARIS 15

la honte du régime
L'ENSEIGNEMENT SACRIFIÉ

exemple: l'enseignement technique
refuse 1 élève sur 2



**POUR UNE ECOLE
DEMOCRATIQUE**



81 RUE MADemoisELLE PARIS 15

**POMPIDOU
PROTEGE LA BANQUE
ROTSCHILD**

LE CONTRE-PLAN DU P.S.U.
EXIGE
LA NATIONALISATION
DES BANQUES D'AFFAIRES



81 RUE MADemoisELLE PARIS 15

Visite de la délégation du P.S.U. en Syrie

Une délégation du P.S.U. a répondu à l'invitation du Baas (parti de la Renaissance Socialiste Arabe) et s'est rendue en Syrie du 21 au 27 octobre. T.S. publie aujourd'hui, en dernière page, le communiqué commun qui a clôturé les entretiens des deux partis. La semaine prochaine, nous présenterons un dossier spécial sur les problèmes que pose la construction du socialisme en Syrie : organisation du parti, aspects de la réforme agraire, positions internationales du Baas, etc. Tribune Socialiste n'entend pas esquiver le difficile problème de la Palestine et des relations entre Juifs et Arabes au Moyen-Orient. Nous donnerons successivement la parole aux dirigeants du Baas et à ceux du M.A.P.A.M. israélien, persuadés que nous sommes qu'une véritable solution ne peut être trouvée que par une large discussion entre les forces qui se réclament du socialisme.



Sur l'aérodrome de Damas, la délégation du P.S.U. est accueillie par les responsables du Baas. De gauche à droite : Serge Mallet, Marc Heurgon, Dr Abd El Magid Rafii, membre du Comité central libanais, Gebran Majdalani, membre du Comité politique national, Chibli Ayssami, secrétaire général adjoint, Mohammed Tohbi, membre du Comité central syrien, Mustapha Kakir.



La délégation du P.S.U. et l'équipe de rédaction du journal Baas.

Campagne présidentielle



**POUR UNE
EUROPE
SOCIALISTE
UNIE DANS LA PAIX**

AVEC LE **PSU**
81 RUE MADemoisELLE PARIS 15

hier:
une république faible
aujourd'hui:
le pouvoir personnel

**demain
la démocratie
socialiste**

avec le **PSU**
81 RUE MADemoisELLE PARIS 15

**Pour
la campagne
du P.S.U.**

Dates de sortie du matériel :

— Jeu de 7 affichettes (quart de colombier), représenté dans cette page, 0,35 F le jeu. Disponibles à partir du 8 novembre.

— Dépliant P.S.U. sur les présidentielles, 0,03 F pièce.

Passer les commandes à l'administration de T.S., 54, bd Garibaldi, Paris-15^e. C.C.P. Paris 5826-65. Paiement à la commande.

**Dimanche
14 novembre**

Réunion des élus P.S.U. de l'Ouest, à Saint-Brieuc, sous la présidence d'Y. Le Foll, maire de St-Brieuc, en présence d'Edouard Depreux, Secrétaire national du P.S.U.

LA GUERRE AU VIETNAM

Dans notre dernier numéro, nous avons titré l'article de notre camarade Rayski. « U.S.A. : la jeunesse communiste contre la guerre du Vietnam », ce qui ne montrait qu'imparfaitement l'état d'esprit de la jeunesse nord-américaine, les manifestations ayant vu la participation des étudiants sans distinction politique particulière. C'est ce que nous avons traduit dans l'encart de la page une sous le titre « Les Universités américaines contre la guerre au Vietnam ».

contre de gaulle

le 5 décembre, une seule consigne

**VOTEZ
MITTERRAND**

81 RUE MADemoisELLE PARIS 15



**Souscription
pour les élections
présidentielles
Vers les 30.000 francs**

Pendant cinq semaines, le P.S.U. doit, à travers la France, présenter son programme, tenir des meetings, diffuser brochures et affiches.

**POUR ABATTRE
LE GAULLISME**

Pour faire triompher la démocratie socialiste.

● AIDEZ LE P.S.U.

Versez à Louise Lemée, C.C.P. Paris 464.125.

DE GAULLE ET LE MARCHÉ COMMUN AGRICOLE

L 23 mars 1965, sans en avoir délibéré avec les représentants des gouvernements des Six, M. Hallstein proposait au nom de la Commission de la Communauté économique européenne la création d'un budget communautaire et traçait les grandes lignes d'un plan permettant le règlement financier de la politique agricole commune.

Ce jour-là, le général de Gaulle décida de donner un coup d'arrêt aux initiatives de la commission. Mais c'est officiellement le 30 juin que M. Couve de Murville ouvrit le dossier des récusations de la France contre le traité de Rome. Ce dossier fut complété lors de la dernière conférence de presse de de Gaulle et du discours de M. Couve de Murville à l'Assemblée nationale.

Les exigences de de Gaulle sont clairement exprimées : révision du traité de Rome et particulièrement des institutions de la Communauté ; ce qui vise en premier les pouvoirs de la commission présidée par M. Hallstein. De plus, le général de Gaulle n'entend pas discuter avec ses cinq partenaires avant le 6 décembre.

Qu'est-ce donc que cette commission qui soulève l'ire du général ?

C'est un organisme collégial de neuf membres assurant le fonctionnement du Marché commun dans les matières ayant fait l'objet d'accords au sein du Conseil des ministres. Ses seules initiatives consistent à formuler des propositions sur lesquelles le Conseil des ministres doit statuer et qu'il peut bien entendu repousser à l'initiative de l'un d'eux.

Tous les commissaires ont eu depuis sept ans à « inventer » solutions et procédures, à « ménager » les susceptibilités de chacun des gouvernements, à « roder » le fonctionnement de la première autorité communautaire. Ces premiers « Européens » ont dû faire face à une tâche ingrate et ne méritaient pas ce subit opprobre du gaullisme.

Bien souvent, en effet, la France et la commission ont défendu les mêmes thèses, notamment sur un problème relativement important pour la France, lors des discussions sur la politique agricole commune. Et celle-ci apparut, c'est un fait, bien plus inspirée par les exigences françaises que par les réserves allemandes.

En réalité, commission et gouvernement français n'ont point de contentieux à régler.

La volonté de de Gaulle est ailleurs. Pour lui, il est nécessaire de stopper le développement d'un mécanisme qui, en déterminant une nouvelle procédure de vote dans le cadre du Conseil des ministres (suppression du droit de veto et passage à des majorités qualifiées), tend à accroître parallèlement les possibilités d'action de la commission.

C'est un réflexe nationaliste qui anime de Gaulle, la conséquence politique inévitable étant le retour à des accords économiques dans un cadre confédéral ou à des accords bilatéraux.

Mais faudrait-il encore que le gouvernement affirme qu'il est prêt à en assumer les responsabilités par :

— ou la transformation fondamentale de l'agriculture entraînant le drame de la

conversion de la main-d'œuvre paysanne ;
— ou la continuation d'une politique de subventions pour assurer les échanges au rythme des marchés internationaux qui nous seront imposés.

Mais où est l'intérêt de la France ?

Réfléchissons aux deux comparaisons statistiques ci-dessous.

• Dans le cadre de la C.E.E., les exportations, entre pays membres, des produits agricoles soumis aux règlements de la politique agricole commune ont été (en millions de dollars : 1 dollar = 4,90 F environ) :

1958 : 603,9,
1964 : 1.449,5.

La France passant de 77,1 à 426,9, soit une progression de 349,8 et une part de 41,4 p. 100 dans la progression de ces échanges intracommunautaires.

Dans le même temps,

la Belgique progresse de 10,2 p. 100,
la Hollande de 34,7 p. 100,
l'Allemagne de 3 p. 100,
l'Italie de 12,7 p. 100.

Conclusion : le commerce à l'intérieur de la C.E.E. a été profitable à l'agriculture française.

• Dans le cadre des exportations en dehors des pays de la Communauté, la France est le principal exportateur des pays membres. Elle bénéficierait donc en priorité des restitutions du Fonds commun agricole.

Ces exportations de produits agricoles sont passées :

de 1958 : 826,3
à 1964 : 1.329,8

la France progressant de 257,2 à 570,6, soit avec une part de 62,2 p. 100 dans cette progression, dans le même temps où la Belgique progressait de 4,5 p. 100, la Hollande de 19,1 p. 100, l'Allemagne de 13,5 p. 100, l'Italie de 0,7 p. 100.

Conclusion : l'intérêt financier de la France commandait d'accepter la création de ce fameux budget communautaire. Elle en aurait été le principal bénéficiaire, et le ministère des Finances n'a pas toujours en ce domaine la même optique que Maitignon ou l'Elysée.

Le débat du 20 octobre à l'Assemblée nationale est éloquent. Pour M. Couve de Murville, le problème du financement de la politique agricole commune est dépassé par des problèmes politiques... mais son analyse est si faible qu'un député de la majorité gaulliste, M. Bettencourt, y a apporté la réponse la plus pertinente :

« Pour vendre sur les marchés extérieurs, actuellement, il faut, a-t-il dit, que l'Etat dépense, c'est-à-dire QU'IL PERDE, en francs nouveaux, par quintal vendu :

22 F pour le blé,
64 F pour le sucre,
170 F pour le lait en poudre,
60 F pour le lait écrémé,
460 à 475 F pour le beurre. »

Or la France a exporté en 1964 vers ses partenaires du Marché commun :

plus de 5.000.000 quintaux de blé,
plus de 170.000 quintaux de sucre,
plus de 140.000 quintaux de beurre,
plus de 45.000 quintaux de lait en poudre,
plus de 190.000 quintaux de lait écrémé solide.

Au déficit par quintal mentionné ci-dessus, ces tonnages représentent une valeur minimum de

110 millions de F pour le blé (soit 11 milliards d'anciens francs ;

plus de 11 millions de F pour le sucre,
plus de 64 millions de F pour le beurre,
plus de 7 millions de F pour le lait en poudre,

plus de 3 millions de F pour le lait écrémé solide.

Ces cinq produits représentant un total de près de 200 millions de F, soit près de 20 milliards d'anciens francs.

Somme qu'il faudrait bien sortir du budget de la Nation dans le cas de rupture avec la Communauté.

Somme qu'il est inutile de sortir lorsque la France bénéficie des avantages que lui apporte le traité de Rome.

Il est vrai que les milieux libre-échangistes européens, alliés à certains milieux industriels et financiers français ne veraient pas sans satisfaction ce retour à l'économie protectionniste.

Il est vrai que, parmi nos partenaires, une tendance néo-libérale s'accommoderait fort bien des instances communautaires si en fin de compte les grands intérêts capitalistes continuaient à en être les inspireurs et les bénéficiaires.

Il est vrai également que la commission, douée d'un réel « esprit communautaire », est mieux apte à franchir le premier palier d'une organisation économique, ouverte sur une vraie planification des productions.

Il y a beaucoup de transformations à faire avant que ce stade soit réalisé, mais nous devons estimer que la commission est notre alliée pour y parvenir, ce qui ne doit pas nous empêcher, au contraire, de continuer à défendre le principe d'un contrôle et d'un encadrement démocratique à toute structure communautaire.

Ne serait-ce que pour poser le véritable problème de la politique agricole commune qui ne doit pas seulement servir les intérêts des « puissances » agricoles (je pense surtout aux céréaliers), mais réaliser l'équilibre entre les productions animales et végétales.

Sans profondes réformes de structure, permettant cet équilibre, l'agriculture française sera en réalité mal armée pour se défendre.

C'est pourquoi, même si cette construction européenne ne satisfait pas totalement le principe de notre conception d'une Europe socialiste, elle doit objectivement être considérée comme un facteur positif dans notre action contre les intérêts conservateurs qui s'imposent encore à l'économie française et européenne.

Harris Puisais.

QUI ÊTES-VOUS ? ...

TIXIER-VIGNANCOUR

T.-V. A TRAVERS LES AGES

Le dernier numéro de T.-V. devant les journalistes parlementaires a été sensationnel. Brio, assurance, charme, quelques traits drôles mais pas trop méchants à l'égard de ses principaux adversaires, c'est lui qui aujourd'hui joue à faire rire pour ne plus faire pleurer. Le matamore du « frenté crapular » et de l'affaire des fuites est devenu tout patelin.

A Rambouillet où, nous dit-il, il se plaira mieux qu'à l'Élysée — il a bien raison, c'est plus joli et l'air y est plus pur — il se conduira en bon libéral, inaugurant seulement les chrysanthèmes avec un peu plus d'humour qu'Albert Lebrun ou René Coty, car il aime les bonnes blagues, Jean-Louis ; n'est-ce pas son goût pour les facéties et pour la bonne vie qui lui a valu d'être révoqué par Pétain de la Direction de l'Information à temps pour pouvoir passer en Afrique du Nord avant que les Alliés n'y débarquent.

Sa passion c'est le bandit, mais rassurez-vous, bons électeurs, il ne s'agit ni de ses clients, ni de ses hommes de main ; c'est seulement son chien qu'il baptise ainsi avec une tendresse équivoque.

Tixier-Vignancour possède à fond l'art de manier son public qu'il entend désormais de persuader de son amour de la liberté ; comme il sait bien promettre aux paysans le blé cher et aux citadins le pain bon marché, aux contribuables la réduction des impôts — de 12 p. 100 pas moins — aux automobilistes la suppression de la vignette et la construction de nouvelles routes, aux Européens la paix et aux afro-asiatiques la guerre, car ce « défenseur de l'Occident chrétien » ambitionne de « coucher avec ses bottes dans le lit de Bourguiba », de reconquérir l'Algérie, d'aider ses nouveaux amis les Américains à massacrer les Vietnamiens.

Il a remarquablement mis à profit la maxime célèbre de son ancien patron Philippe Pétain : les Français ont la mémoire courte. Prodigant aujourd'hui sourires et amabilités aux hommes de gauche, il s'imagina qu'ils ont oublié l'excité du 6 février 1934, le député fasciste de 1936, le sous-ministre de 1940, le pamphlétaire d'extrême-droite qui, en 1951, déclarait : « La raison d'être du Comité d'action de la Résistance est une règle absolue de solidarité avec les assassins et les voleurs ». Ce Comité d'action de la Résistance n'avait-il pas alors à sa tête Georges Bidault qui, aujourd'hui, assure T.-V. de son appui chaleureux ? Et lui-même n'a-t-il pas défendu avec pareille fougue les conjurés de l'affaire du bazooka qui voulaient tuer Salan et cinq ans plus tard le même Salan.

Si les Français de droite n'ont pas ou feignent de ne pas avoir de mémoire politique, pourquoi les Français de gauche en auraient-ils ? Ils seraient bien sectaires ceux qui n'accepteraient pas d'oublier que lors d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale où il revint siéger en 1956, son inépuisable ayant alors pris fin, Tixier-Vignancour, à un député de gauche qui lui lançait : « Votre confiance, c'est pour le général de SS Ramke », répondit tout simplement : « Pourquoi pas ? ». Cette réponse avait au moins le bénéfice de la franchise.

Aujourd'hui T.-V. craint que la radiodiffusion et la télévision ne manquent d'objectivité à son égard, et il a sans doute raison, mais en décembre 1940, alors qu'il était responsable de la radiodiffusion dite nationale de Vichy, il déclarait : « L'Etat entend contrôler plus directement ce moyen de diffusion sans égal des idées ». Là encore il faut avoir l'esprit mal tourné pour se rappeler comment l'opposition était traitée sous Pétain.

« Je ne suis pas un épurateur... je conçois mal la détention politique et moins encore l'exécution politique. Je conserverai à de Gaulle l'arbre et la pelouse qu'il refusa jadis à Pétain », déclarait-il jeudi dernier. Voilà qui est bien rassurant non seulement pour de Gaulle et les gaullistes mais pour tous ceux qui n'envisagent pas de se rallier à T.-V. au lendemain de son — éventuelle — élection. Oui, mais en juillet 1940, le jour même où il votait les pleins pouvoirs à Pétain il déposait sur le bureau de la Chambre un ordre du jour exigeant des sanctions contre ceux qu'il appelait « les responsables civils et militaires de la défaite », c'est-à-dire, dans son esprit, contre les républicains.

Par haine de la démocratie, T.-V. vote d'ailleurs toujours les pleins pouvoirs au Sauveur Suprême, à Pétain le 10 juillet 1940, mais aussi à de Gaulle le 1^{er} juin 1958. S'il était élu, il se les attribuerait immédiatement à lui-même car son modèle politique n'est ni Poincaré, ni Churchill, ni même Johnson, mais Salazar.

Tout ce qui subsiste en France de faciste, de pétainiste, d'O.A.S. votera Tixier-Vignancour ; fera-t-il pour autant, comme il l'espère ou tout au moins l'affirme, le plein des voix réactionnaires ? Nous ne le pensons pas ; sans nul doute la droite modérée lui préférera-t-elle Lecanuet, Marcilhacy, Antier ; le 5 décembre au soir, son bluff s'effondrera, mais il sera content quand même car pendant sa campagne électorale il se sera bien amusé et c'est ce qui compte le plus pour lui. Une chose en tout cas est certaine : malgré ses appels à la fois audacieux et doucereux il ne recueillera aucun suffrage de gauche.

Pierre Stibbe.

Interview de J.-M. LE PEN "le manager" ou Quand Tixier se déguise

J'ai attendu longtemps dans le très élégant salon du 95, boulevard Raspail, mais je n'ai pas rencontré le « Président », juste le temps d'apercevoir entre deux portes sa silhouette carrée et sa tête grise d'hépatique, juste le temps d'entendre quelques mots de sa voix de bronze et la secrétaire du « maître » venait m'annoncer que mon très officiel rendez-vous était remis... « Un départ précipité à Montargis, le président est vraiment désolé mais mardi sans faute... encore des excuses... »

Moi je suis parti : dans le fond,

Tixier-Vignancour présentait moins d'intérêt par lui-même que par ce mouvement créé autour de sa candidature : le cirque Tixier, le survol de la tombe de Pétain, les meetings qui attirent les foules, les stylos, les foulards, les disques, tout un remuement que la politique française regarde d'un œil un peu effaré, un style venu d'Amérique, la mode 65 pour habiller l'extrême-droite classique.

Je suis donc allé sur le « Sébasto » voir le brain trust du candidat « national ».

De loin, on voit une boutique brillamment éclairée, décoration bleue, blanc, rouge, avec un énorme callot : « L.T.V. mise sur l'avenir, mise sur L.T.V. » Bravo ! mais de plus près, on s'aperçoit que tout cette réclame n'est faite que pour des téléviseurs, idée d'un commerçant ingénieux. Le comité T.-V., lui, est à côté dans un immeuble cosu, astiqué, double porte, moquette sur le palier, moquette partout, propre et net.

A mon coup de sonnette, la porte s'ouvre sur un malabar, veste vaguement militaire, décorations, l'air du « fafa » classique, celui avec qui nous avons cassé quelques chaises ou fauteils ou matraques il n'y a pas si longtemps. J'ai rendez-vous avec Jean-Marie Le Pen, le grand chef du Comité T.-V. « Ne quittez pas, je vais voir si Jean-Marie est là ! » me dit la brute qui doit en même temps répondre au téléphone et dont les connexions cervicales semblent s'embrouiller.

Une ravissante blonde tape à la machine ; au mur un avis : « Tout visiteur est tenu de remplir une fiche. » Une vitrine avec des disques : Pétain, le chant des parachutistes, le procès Salan. Deux copains du gorille portier discutent. L'un dégouté

« L'extrême-droite vote pour nous, tant mieux, mais nous ne leur avons rien demandé. Tixier est un libéral, il pousse des coups de gueule, bien sûr, mais c'est foncièrement un libéral ; je vais même aller plus loin, nous ne sommes même pas contre le marxisme, seulement ce système a montré qu'il était inférieur au libéralisme américain, alors, nous avons choisi le libéralisme. Un bon système politique c'est ce qui donne le plus de bien-être aux gens, nous comparons ; on vit mieux en Amérique qu'en Russie, alors soyons amis des Américains. Vous à gauche vous êtes sectaires, englués dans vos idées, vous ne vivez pas avec votre temps, le temps des clichés est terminé il faut faire du neuf. »

Ben voyons, du neuf, du jeune, du dynamique, ce sont des mots qui ne sont pas gênants et bien ? l'image de cette candidature qui se veut passe-partout. Le candidat n'a-t-il pas demandé aux socialistes de voter pour lui ? Ça n'est plus maître Tixier-Vignancour : c'est maître Patein.

Quand même la droite n'a pas tout renié pour l'Élysée, il doit bien rester un brin de racisme.

« Racistes chez nous ? Ah non ! En Algérie nous étions pour l'intégration,

CARTE D'IDENTITÉ

Né à Paris, le 12 octobre 1907.

Son père, Léon Tixier, était médecin des hôpitaux.

Sa mère, fille de Louis Vignancour, député des Basses-Pyrénées.

Avocat au Barreau de Paris en 1931.

Ligueur le 6 février 1934.

Député d'Orthez en 1936.

Secrétaire général adjoint à l'Information du gouvernement du maréchal Pétain. Démissionne le 25 janvier 1941. Regagne Tunis. Arrêté par Alger et relâché.

Revient au Palais-Bourbon en 1956.

Toujours à l'avant-garde des procès politiques où il défend hommes et idées de droite, il crée à tour de rôle le Mouvement So-

cial Européen, l'Union Nationale des Indépendants Républicains, le Rassemblement National.

Tour à tour, poujadiste, activiste, avocat de l'O.A.S., il se sert du prétoire comme d'une tribune politique en défendant Gardes, Salan, Degueldre et Bastien-Thiry.

Le 20 avril 1964, il est candidat à la présidence de la République.

de cette vie civile insipide veut rentrer dans les ordres, mais, manque de chance, il est athée. Je les laisse à leur problème, je traverse un couloir, toujours aussi propre, un bureau ultra-moderne.

Le manager de Tixier

Jean-Marie Le Pen, deux fois député du 5^e arrondissement, la terreur du Boul'Mich', le Charles Hernu de la droite (c'est lui qui nous le dit, avec un grand rire) et présentement manager de Tixier me sourit largement. Encore une armoire à glace ce Le Pen, mais avec une bonne tête.

Je lui fais compliment de sa belle installation et il prend ça mal.

— Vous allez encore écrire que l'abominable Tixier touche de l'argent du Pentagone, ça n'est pas vrai ! Toute notre campagne est financée par les militants, les adhérents.

— Quoi ? Quoi ? dis-je sceptique, le cirque, les affiches qui parsèment les murs de France, les meetings, tout cela est payé par les adhérents, sans compter les bureaux ?...

— Les bureaux nous reviennent à 5.000 francs par mois, tout compris, quant au reste, croyez-moi, il n'y a pas dix gars qui ont donné un million d'anciens francs pour la campagne. Le reste ce sont les adhésions, elles sont de 100.000, 20.000, 5.000 anciens francs. Au P.S.U. vous avez une autre idée de l'efficacité que nous (ça sûrement), mais nous pensons qu'il faut être moderne, jeune, au siècle de la télévision, notre budget de publicité est évidemment très gros, quoi de plus normal !

Publicité abondante et dynamisme, voilà la figure nouvelle de l'extrême-droite, mais, au fait, se sentent-ils d'extrême-droite, ces brillants novateurs ?

« Ah non ! explose Le Pen, d'abord en France il n'y a plus de droite ou de gauche, il y a les gens sérieux et modernes, les réalistes, puis les autres. Nous sommes des réalistes : Tixier est pour l'Europe, l'abrogation de la loi de 1920, le libéralisme économique, ça n'est pas un programme d'extrême-droite tout de même ! »

Moi je suis un peu abasourdi et pourtant je n'ai pas encore fini d'avoir des surprises.

comment pouvez-vous nous accuser d'être racistes. (Je pouffe devant un tel cynisme.) Dans notre comité il y a des juifs, non tout cela ne compte plus. Bien sûr, nous ne sommes pas des racistes à l'envers non plus et nous ne mettons pas les rois nègres sur un piédestal comme on le fait à gauche. (Tiens, je croyais que ça n'existait plus la gauche.)

— Finalement dans votre comité il n'y a plus personne à droite ?

— Si, bien sûr, moi, Jean-Marie Le Pen, je suis à droite, forcément, je suis fils de marin-pêcheur. Si j'avais été fils de banquier je serais à gauche.

Voilà je préfère ce ton-là, ça change des professions de foi centristes que j'entends depuis une demi-heure.

— Mais, au fait, et Lecanuet ? Il est centriste, lui aussi, et gênant ?

— Lecanuet ! il ne représente plus rien mais s'imaginer qu'avec sa belle gueule il peut ramasser des voix. Il va prendre une gamelle.

— Et Tixier ?

— Il fera entre trois et quatre millions de voix, avec une chance si de Gaulle est mis en ballottage et se retire, de devenir Président, car les Français le préféreront à Mitterrand. Nous n'avons rien contre Mitterrand, il défend ses idées, mais le soutien communiste ça ne passera pas.

Tixier président, j'ai l'impression que la voix de Le Pen manque de chaleur car il ne doit pas y croire plus que moi, trop vieux routier pour ça. Mais l'avenir derrière le 6 décembre ?

« Vous pensez bien que nous n'allons pas baisser les bras après les présidentielles, il semble que nous soyons les mieux placés pour former ce grand parti libéral dont la France a besoin. Nous réunirons le centre et la droite avec notre dynamisme, il en sortira quelque chose, vous verrez ! »

Je ne demande pas à voir, j'admire la virtuosité de cette extrême-droite qui penche au centre, j'admire la performance du brillant orateur qu'est Tixier-Vignancour, c'est bien fait, c'est rigolo. Pourtant Vichy, Alger, Saïgon, Salan, Pétain, Ky ou Salazar font partie de sa vie. Il est extraordinaire que le mirage de l'Élysée fasse perdre la mémoire si facilement.

Michel Joch.

Un projet de plan d'expansion dans le plein emploi et la stabilité monétaire

AMENDEMENT

au projet de loi n° 1.617
portant approbation du Plan
de développement
économique et social

1° Dans le projet de loi por-
tant ratification, remplacer les
mots « Plan de développement
économique et social » par les
mots « Plan d'expansion dans
le plein emploi et la stabilité
monétaire ».

2° Substituer au « Projet de
V° Plan » annexé au projet de
loi n° 1.617, le « Projet de Plan
d'expansion dans le plein emploi
et la stabilité monétaire » an-
nexé au présent amendement.

Le projet gouvernemental du V° Plan vient en discussion cette semaine à l'Assemblée nationale. Le Bureau national du Parti a demandé à la Commission économique de fournir son appui à notre camarade Tanguy-Prigent pour présenter le contre-

plan du P.S.U. comme un projet complet, opposé à celui du gouvernemen-

Tribune Socialiste a déjà publié le contre-plan du Parti (n° 216, du 28 novembre 1964). Nos lecteurs n'en trouveront donc ici qu'un résu-

mé, pages 6, 7, 8. En revanche, l'exposé des motifs par lequel Tanguy-Prigent demande à l'Assemblée de rejeter le projet gouvernemental et d'adopter le contre-projet cohérent qu'il présente, figure ci-dessous, *in extenso*.

Mesdames, Messieurs,

Un plan de développement doit être un ensemble cohérent d'objectifs et de prévisions d'une part, de moyens d'exécution de l'autre, d'une précision suffisante pour pouvoir servir de cadre et de référence à la politique économique quotidienne, pendant cinq ans. La recherche d'une telle cohérence est délicate. Elle est incompatible avec des retouches partielles ou des amendements de détail.

Le gouvernement a donc quelques excuses lorsqu'il sollicite vos suffrages par le moyen d'un vote bloqué, interdisant toute modification partielle de son projet. Encore faudrait-il, pour que cette procédure soit légitime, que le projet de plan en question soit complet et cohérent. Or il n'est ni l'un ni l'autre.

Le projet de plan soumis par le gouvernement n'est pas complet. Vous chercheriez vainement dans les documents qui sont soumis à vos délibérations :

— la définition précise de ce que sera la politique budgétaire de l'Etat, en application du plan ;

— les intentions du gouvernement en ce qui concerne la Sécurité sociale, alors que son déséquilibre futur va peser d'un poids croissant sur les structures financières du pays ;

— les moyens par lesquels le gouvernement entend respecter sa promesse de faire croître le revenu individuel moyen des exploitants agricoles de 4,8 p. 100 par an, à niveau général de prix constant ;

— enfin, le niveau d'emploi résultant du rythme d'activité prévu par le projet gouvernemental. Si le plein emploi est une obligation constitutionnelle prévue par le préambule de la Constitution de 1946 et confirmée par le préambule de celle de 1958, son respect n'est pas mentionné comme un objectif du cinquième plan.

Plus gravement, le projet de plan qui vous est présenté par le gouvernement n'est pas cohérent. On pourrait en effet penser, en première analyse, que les omissions importantes relevées ci-dessus s'expliquent par des raisons de tactique : dans la mesure où le contenu social du plan est parfaitement réactionnaire, il peut passer pour politiquement habile — bien que moralement inadmissible — de solliciter vos suffrages en taisant l'intention d'amputer les prestations sociales, en taisant l'abandon de l'objectif du plein emploi, et en faisant aux milieux agricoles des promesses dont on voit mal comment elles pourraient être tenues. Mais telle n'est pas la situation : si le gouvernement n'évoque pas le problème de la Sécurité sociale, c'est qu'il n'a pas de solution à proposer. S'il ne précise pas les moyens de relever le revenu agricole, c'est parce qu'il ne les a pas redéfinis depuis qu'il a brisé le dynamisme de la construction européenne.

Enfin, et ce point est de très loin le plus important, si la politique financière de l'Etat n'est pas précisée, bien qu'elle soit le premier des moyens d'exécution d'un plan, cela tient à ce que la politique budgétaire et financière actuellement suivie est parfaitement contradictoire avec

l'exécution du plan qui vous est soumis. Le dogme de l'équilibre budgétaire, la limitation de la croissance des dépenses à un taux égal à celui de la production en valeur, et le désarmement monétaire progressif de la puissance publique ne sont en effet pas compatibles avec la politique d'expansion orientée et animée par l'Etat qui vous est présentée sous le nom de V° Plan. De là résultent à la fois le silence du plan sur la politique de l'Etat, et le fait que les prévisions gouvernementales pour 1966 ne prévoient pas une évolution de l'économie nationale compatible avec les tendances moyennes du V° Plan.

*

Au demeurant, ces critiques sévères ne sont pas le seul fait du parti socialiste unifié. Le conseil économique et social lui-même a repoussé à la majorité des deux tiers le texte approuvant le projet de plan que lui proposait M. Jeanneney, ancien ministre.

Un verdict aussi massif ne saurait laisser le Parlement et l'opinion indifférents. Il appartient au Parlement, par conséquent, en premier lieu à l'Assemblée nationale, de tenir compte de l'avis des forces économiques et sociales de la nation. Les critiques du conseil économique et social ne sont que pour partie celles du parti socialiste unifié. Mais l'Assemblée se doit de leur prêter attention. Elles portent sur la méthode et sur le fond.

Sur le plan de la méthode, le conseil économique avait déjà élaboré, l'an dernier, la fallacieuse apparence de choix donnée par le gouvernement entre trois options de plans, alors que la seule hypothèse chiffrée et justifiée par le pouvoir était celle voulue par lui. Cette fois, le conseil économique « regrette, dans l'avis qu'il a voté, que le projet actuel ait été présenté avant le dépôt ou l'élaboration des rapports de commissions de modernisation : c'est le cas notamment de la commission de l'économie générale et du financement dont le rapport n'est pas élaboré ; de la commission des prestations sociales, de constitution tardive ; de la commission de l'agriculture et de celle de la main-d'œuvre.

« De ce fait, note le conseil, se trouve remise en cause une des caractéristiques de la planification française, qui doit être la synthèse, après arbitrage, de l'ensemble de leurs travaux. »

Ajoutons que les annexes du V° Plan, transmises tardivement, semblent avoir été préparées dans des conditions suffisamment confuses pour que le commissaire au plan lui-même en conteste la portée juridique.

Sur le fond, le conseil déplore « le contenu social restrictif du V° Plan » : refus d'une réduction légale de la durée du travail, silence sur l'évolution future du S.M.I.G. et du S.M.A.G., moindre croissance des revenus agricoles (par rapport aux « options » d'il y a un an), retard sur les profits des revenus salariaux « encadrés dans une politique dite des revenus », absence d'indications précises sur l'avenir des prestations sociales, qui sont pourtant à la fois « une charge

et une condition du développement », aggravation de la fiscalité, réforme régressive des retraites complémentaires, acceptation comme normale d'un chômage de 500.000 personnes, manque de sérieux dans la préparation de la politique de conversion industrielle et d'adaptation de la main-d'œuvre...

Jamais, assurément, le conseil économique n'avait été aussi sévère à l'égard d'un plan.

Dans ces domaines, le conseil a demandé que le V° Plan soit modifié avant d'être transmis au Parlement. Or, il n'en a rien été. Le pouvoir, une fois encore, a tenu pour nul l'avis du conseil économique, voté pourtant à une majorité massive et qui résume les remarques des sections du conseil, formulées, elles, à l'unanimité.

Ce refus de tenir compte des suggestions du conseil économique appelait une réplique. Nous voulons, pour notre part, montrer qu'il est parfaitement possible d'aller dans le sens des vœux du conseil.

A propos des équipements collectifs, le conseil économique a également demandé d'importantes modifications au V° Plan : plus de logements sociaux, un meilleur entretien du patrimoine immobilier ancien, d'avantage de crédits pour les constructions scolaires, la recherche scientifique, la recherche agricole, les investissements locaux « tendant à diminuer le déséquilibre économique des régions ».

Dans tous ces domaines, le conseil économique a « manifesté son désaccord » avec le V° Plan et demandé des modifications du plan. Mais, là aussi, le gouvernement n'a pas tenu compte de son avis et a transmis au Parlement le document tel qu'il avait été soumis au conseil (à deux retouches de forme près). On peut difficilement montrer plus de mépris à l'égard des conseillers économiques. L'Assemblée ne suivra pas le gouvernement dans cette attitude.

*

Si le projet de V° Plan qui est soumis à vos délibérations présente des imperfections et des lacunes aussi importantes, cela tient essentiellement à ce qu'il est le fruit d'un mauvais compromis.

D'une part, en effet, les besoins du pays et de ses citoyens croissent aujourd'hui plus vite que par le passé. Il y a à cela deux raisons essentielles : la première raison tient à ce que la France est en plein rajeunissement démographique : près de 500.000 consommateurs de plus chaque année. La seconde raison tient à ce que la France a enfin commencé, trop longtemps après la Grande-Bretagne, l'Allemagne ou les Etats-Unis, la grande mutation qui doit faire d'elle un pays industriel moderne : exode rural massif, concentration rapide de la population dans les villes avec tout ce que cela implique, logement, aménagement urbain, réorganisation de l'appareil scolaire, effort toujours plus grand pour la recherche scientifique, développement des infrastructures nécessaires à cette activité toujours croissante, enfin réaménagement et modernisation de nos campagnes en cours de dépeuplement.

La poursuite de tous ces objectifs

doit se faire, bien entendu, en respectant les droits essentiels des travailleurs à une juste part de la richesse et à une réduction progressive de la durée du travail. On sait, en effet, que la durée hebdomadaire moyenne du travail est, en France, supérieure de deux heures à ce qu'elle est dans tous les autres pays d'Occident.

La chance de notre pays consiste en ceci qu'il est possible de faire face à des objectifs aussi ambitieux. En effet, entre 1949 et 1962, période pendant laquelle la population active est restée stable, la production intérieure brute a augmenté, à niveau de prix constant, en moyenne de 5 % par an. Puisque le nombre des travailleurs n'augmentait pas, c'est la productivité de chacun d'eux qui croissait à ce rythme. Or il n'y a pas de raison sérieuse d'envisager que ce rythme de progression de la production diminue. Mais, en outre, pendant la période du V° Plan, la population d'âge actif va augmenter de 1 % par an. Ceci signifie qu'il est possible à l'économie française, au prix des mêmes difficultés que celles qu'elle a connues jusqu'à présent, de se développer au rythme de 6 % par an.

Mais, d'autre part, le gouvernement n'admet pas que l'avenir du pays s'organise en fonction d'un développement aussi rapide, pour deux raisons : au nom d'un libéralisme inefficace et désuet, il s'interdit d'intervenir dans la vie économique du pays pour réduire les tensions monétaires inhérentes à la croissance ; en même temps, et c'est la seconde raison, le gouvernement s'interdit, aujourd'hui, de courir les risques auxquels la France a trop succombé dans le passé : l'inflation interne et le déséquilibre des paiements extérieurs. Sur ce dernier point, on ne saurait lui faire grief de vouloir respecter les contraintes que nous impose l'ouverture sur le monde extérieur. Malheureusement, si l'on doit s'en tenir, pour respecter ces contraintes, à des lois libérales, c'est-à-dire à des lois quantitatives globales, l'objectif risque fort d'être hors de portée. Le plan de stabilisation a visé à ralentir l'activité pour calmer le mouvement des prix : entre février 1964 et juin 1965, la production industrielle a stagné, ce qui n'a pas empêché les prix de croître au rythme de 2,5 % par an. Si l'on admet toujours que le rythme de l'inflation dépend de la vitesse de croissance de l'économie nationale, car on ne veut pas en modifier les mécanismes, le problème est évidemment insoluble.

De la même manière, aussi longtemps que nous n'aurons pas substantiellement modifié les structures de notre appareil de production — et constitué, par exemple, à partir du secteur public, l'industrie de la machine-outil dont l'initiative privée a été incapable de doter le pays — nos importations resteront proportionnelles à notre activité intérieure. Depuis dix ans, elles croissent deux fois plus vite. Le seul moyen de les ralentir qu'ait trouvés le gouvernement, pour éviter qu'elles n'augmentent plus vite que les exportations, consiste

à freiner le développement intérieur. Ainsi s'expliquent les spectaculaires résultats de notre commerce extérieur en 1966. Au prix de la stagnation, c'est trop cher payer les devises.

Au regard d'une politique économique aussi malthusienne, il est clair qu'une croissance de 5 % par an, pendant cinq ans, est encore *beaucoup trop forte*. Pour cette raison, le gouvernement ne peut évidemment pas expliciter sa politique, puisque, poursuivie telle qu'elle est, elle aboutirait à des résultats sensiblement inférieurs. En tant que présentation d'une politique économique, le projet de plan qui vous est soumis n'est pas seulement incomplet et incohérent, il manque aussi de clarté et de courage.

★

En même temps que d'un autre plan, c'est donc d'une autre politique économique que la France a besoin. Il faudra, de toute évidence, de fortes disciplines collectives pour extirper tout germe d'inflation dans notre économie; cela suppose la transformation de nombreux mécanismes économiques et la modification des

comportements de chaque Français à la fois en tant que consommateur trop habitué à la hausse des prix et en tant que producteur habitué à évaluer la croissance nécessaire de ses revenus en fonction de précautions contre l'inflation. Ces changements modifieront des habitudes, porteront atteinte à des situations acquises. Ils seront donc douloureux. Il faudra les faire accepter aux Français. Cela sera d'autant plus facile que les objectifs du plan paraîtront plus aptes à satisfaire de légitimes besoins collectifs ou privés, et que, d'autre part, le rythme de production sera tel qu'il élimine au moins le risque de hausse des prix par insuffisance de l'offre.

En outre, le plein emploi est une contrainte absolument prioritaire, au moins au même titre que la stabilité monétaire.

L'ambition de ses objectifs sociaux, en même temps que la rigueur de la politique monétaire et financière qu'il prévoit, sont, de ce fait, les deux caractéristiques essentielles du projet de plan que le Parti Socialiste Unifié soumet à vos suffrages.

I. - LES OBJECTIFS

Les objectifs que le P.S.U. assigne au Plan sont triples : assurer, durant la prochaine période quinquennale, le droit au bien-être pour tous ; réduire sérieusement les inégalités flagrantes entre Français qui s'aggravent actuellement ; enfin, faire couvrir par la collectivité une part croissante des besoins sociaux des Français, en donnant la priorité aux équipements collectifs, que néglige le capitalisme.

Mais il ne saurait être question, pour autant, de sacrifier l'indépendance nationale à la poursuite de ces objectifs. Le P.S.U., s'il ne méconnaît pas les avantages que peut apporter l'association avec d'autres économies, tient cependant à ce que la France garde une certaine autonomie à sa politique et ne s'associe qu'à des partenaires poursuivant les mêmes buts qu'elle. Notre pays a d'ailleurs été trop longtemps dépendant des Etats-Unis pour que nous négligions le danger de nouvelles aliénations. Le P.S.U. a donc retenu comme objectif international du Plan, l'équilibre de nos échanges extérieurs et le contrôle des capitaux étrangers (le tableau des ressources et des emplois de la Nation qu'on lira en annexe, prévoit même un léger excédent des échanges extérieurs en 1970 : 0,50 milliard de francs actuels).

Cette remarque essentielle faite, voici les trois séries d'objectifs du Plan :

A. — Assurer le droit au bien-être pour tous

A cette fin, cinq choix sont effectués :

1) Réduction de 10 p. 100 de la durée hebdomadaire du travail.

Au lieu de la simple réduction « spontanée » (par conventions collectives) de 1 h 30 de la durée hebdomadaire du travail, inscrite dans le projet gouvernemental, le projet de plan soumis par le P.S.U. prévoit une réduction de 4 h 30 des horaires du travail, conformément aux revendications des travailleurs, d'un retour progressif aux 40 heures effectives.

Cette réduction se fera en combinant l'action contractuelle (conventions collectives par branches) et l'action législative et réglementaire (abaissement des horaires maxima autorisés ; compensation obligatoire par des congés supplémentaires des heures travaillées au-delà de la moyenne légale ; incitations fiscales et financières visant à encourager les réductions d'horaires opérées par conventions collectives).

2) Fixation à 60 ans du droit à la retraite (au lieu de 65 ans).

De la sorte, les travailleurs auront le choix, à cet âge, entre la retraite (majorée, comme on verra plus loin) et la continuation du travail (s'ils en ont le goût et la force).

3) Majoration prioritaire du S.M.I.G. et de la retraite minimale : S.M.I.G. à 500 F par mois et retraite minima à 250 F.

Cela représente en cinq ans une augmentation du S.M.I.G. des deux tiers environ et un doublement de la retraite minimale. Ces hausses prioritaires traduisent la volonté de garantir à tous un revenu minimum décent. Plusieurs millions de vieux profiteront du relèvement substantiel des retraites et 2 à 3 millions de petits salariés de la forte majoration du S.M.I.G.

4) Cela implique un taux de croissance élevé : 2,5 p. 100 par an (au lieu de 5 p. 100 dans le projet gouvernemental).

Un tel taux est nécessaire pour satisfaire dans un délai raisonnable les légitimes aspirations des classes populaires. Certes, une meilleure répartition entre les Français des fruits de l'expansion nationale permettrait déjà, vu le niveau de développement de notre pays, de satisfaire bien des besoins prioritaires ; mais elle ne saurait suffire à tout. La poursuite de la croissance la plus rapide possible est nécessaire pour développer à la fois les consommations insuffisantes, les investissements indispensables et les équipements collectifs qui font tragiquement défaut.

La croissance de 5,5 p. 100 par an, malgré la réduction de la durée du travail acceptée plus haut, est possible dès lors que sont décidés simultanément :

— le plein emploi des disponibilités actuelles de main-d'œuvre chiffrées par la commission compétente du Plan à quelque 500.000 personnes (que les conditions actuelles du marché du travail : salaires et durée des horaires, découragent de s'employer) ;

— le recours accru (envisagé par le rapport gouvernemental) à la main-d'œuvre féminine et à l'immigration étrangère (les précautions étant prises pour que ce recours ne pèse pas sur les taux de salaires) ;

— enfin l'augmentation des investissements productifs et les réformes de structure qui libéreront une productivité supplémentaire actuellement négligée ou volontairement sous-estimée.

On trouvera en annexe les éléments chiffrés correspondant au choix de ces hypothèses.

La question se pose de savoir si la France peut durablement adopter un taux de croissance supérieur à celui de ses partenaires du Marché commun. Dans l'hypothèse (probable) d'une libération accrue des échanges en Europe, le risque existe, effectivement, de voir la lenteur de certaines croissances étrangères freiner notre expansion (par le biais du commerce extérieur ou des tensions sur l'emploi). Mais l'expérience montre que des disparités de croissance peuvent — à condition de ne pas être trop fortes — subsister entre nations économiquement associées ; le P.S.U. ne prend d'ailleurs pas son parti de l'absence de planification européenne : pendant le prochain quinquennat, tout devrait être fait pour que la planification telle que nous la proposons pour la France entraîne un début de planification commune en Europe, sous un contrôle démocratique et avec une participation syndicale réelle.

5) Une croissance rapide, à base de productivité élevée, nécessite à son tour un effort accru d'investissement de la part des entreprises.

Le Plan proposé par le P.S.U. prévoit à cet effet une croissance supérieure d'environ un cinquième à celle retenue par le projet gouvernemental. En cinq ans, les investissements productifs des entreprises s'accroîtraient ainsi de près de 40 p. 100 (les conditions de financement et d'appropriation de cet effort collectif sont précisées plus loin, dans la 3^e partie : « Comment atteindre nos objectifs »).

De façon systématique, la priorité sera donnée aux investissements du secteur public, secteur qui d'une part

respecte plus facilement le Plan que le patronat privé et, d'autre part, constitue un outil essentiel pour réduire la place du capitalisme dans l'économie nationale.

B. — Réduire les inégalités sociales

Les inégalités sont actuellement énormes en France : de 1 à plus de 500 pour les revenus nets (après impôt progressif). Les statistiques montrent que les salariés agricoles ont un revenu inférieur de moitié à celui de la moyenne des Français, les vieux et les petits exploitants agricoles un revenu inférieur du quart... A l'inverse, les patrons, les membres des professions libérales, les cadres supérieurs ont en moyenne le double du revenu moyen. Et cette disparité ne fait que s'aggraver.

Le Plan présenté par le P.S.U. se fixe l'objectif inverse : réduire les inégalités. Il y parviendra déjà en partie par le relèvement du S.M.I.G. et des retraites dont il a été question plus haut. Il faut poursuivre trois autres séries de buts pour parvenir à ce résultat.

1) Réduction des disparités de revenus.

— augmentation des salaires un tiers plus rapide que celle des profits des entreprises individuelles. Le projet gouvernemental les traite de la même façon ;

— augmentation plus rapide des bas salaires que des hauts salaires (par le jeu de conventions collectives portant sur les salaires réels et garantissant aux bas salaires au moins le taux moyen de progression salariale) ;

— parité d'évolution (après rattrapage) des salaires entre secteur public et secteur privé ; égalité des salaires entre sexes ;

— contrôle strict des profits des sociétés et fiscalité accrue sur les hauts revenus (lutte contre la fraude et les privilèges fiscaux) ;

— progression des revenus des agriculteurs plus rapide que celle des salaires mais variable : ce rattrapage sera de 2 p. 100 pour les petits agriculteurs à 0 p. 100 pour les gros agrariens ;

— amélioration des prestations sociales et familiales (indexées sur le salaire moyen), dont la masse augmentera de 45 p. 100 en cinq ans (le gouvernement a refusé cette progression qu'il limite à 38 p. 100 seulement) ; création du présalaire étudiant pour faciliter l'accès des classes populaires à l'Université (6 p. 100 seulement des étudiants et 2 p. 100 des élèves de grandes écoles sont d'origine ouvrière).

2) Réduction des inégalités de consommation.

La mise en œuvre des mesures précédentes fera progresser la consommation des classes populaires plus vite que celle des classes privilégiées.

Le projet de Plan du P.S.U. fixe d'autre part un taux de croissance de la consommation moyenne par personne supérieur d'un cinquième à celui du projet gouvernemental (4,2 par an, en valeur réelle, au lieu de 3,5 p. 100). Dans ces conditions, l'application de ce Plan pourra faire progresser la consommation par personne des classes populaires 2 ou 3 fois plus vite que celle des classes aisées.

Une fiscalité plus sélective (allègement des taxes sur le chiffre d'affaires pour les produits ou services correspondant aux besoins essentiels : alimentation, équipement ménager ; taxes alourdies sur les consommations de luxe) contribuera encore à accroître la consommation des classes populaires.

3) Réduction des inégalités entre régions.

— suppression législative des zones de salaires ;

— priorité aux crédits (subventions et formation professionnelle) destinés à la reconversion et aux implantations industrielles et agricoles au bénéfice des régions déprimées et d'une façon plus générale, priorité aux actions de réanimation régionale (structures urbaines d'accueil, infrastructure régionale, modernisation de l'agriculture...) qui permettront de réduire les inégalités de salaires effectifs.

C. — Fournir aux Français les équipements collectifs nécessaires à une satisfaction croissante de leurs besoins sociaux par la collectivité

La recherche du profit conduit fort logiquement le capitalisme — et la société qu'il inspire — à négliger les

équipements collectifs, au profit de la consommation et de l'équipement individuels. Sous la pression syndicale, le IV^e Plan d'abord, puis le projet de V^e Plan ont amorcé un changement d'orientation à cet égard. Mais il n'existe aucune garantie quant à sa réalisation et de toute façon, les propositions demeurent beaucoup trop timides aussi bien sur le plan des objectifs que sur celui des moyens.

Le P.S.U. propose d'aller beaucoup plus loin, restant fidèle en cela non seulement à son souci d'accroître davantage la part du secteur public dans l'investissement national, mais encore à sa volonté de favoriser les classes populaires (principales utilisatrices des services publics). Le projet de Plan fixe donc :

— un objectif de construction supérieur de moitié à l'objectif gouvernemental (+ 51 p. 100 en 1970 au lieu de + 34 p. 100) ;

— un objectif pour les autres équipements collectifs (écoles, stades, hôpitaux, recherche scientifique) supérieur de près du tiers à l'objectif gouvernemental (+ 70 p. 100 en 1970 au lieu de 54,5 p. 100).

1) Construction.

Le taux de croissance adopté pour les investissements relatifs au logement (8,6 p. 100 par an) permettra d'atteindre en 1970 le rythme de 550.000 logements par an (+ 43 p. 100 par rapport à 1965), dont 300.000 H.L.M. locatives et 100.000 logements sociaux aux loyers un peu plus chers. Il permettra simultanément d'améliorer de 6 p. 100 environ la qualité et le confort des logements construits.

Le projet gouvernemental prévoit 470.000 logements seulement par an, en 1970, sans privilégier d'ailleurs les H.L.M. L'accélération préconisée par le plan du P.S.U. est indispensable pour donner le plus vite possible un logement décent aux 3 millions de familles actuellement mal logées et pour donner un foyer aux millions de jeunes qui vont arriver à l'âge du mariage d'ici à 1970.

Une priorité identique sera donnée à la politique d'équipement urbain (en particulier à son aspect foncier) de façon à rendre cohérent le développement des villes, sous tous ses aspects, durant les prochaines années.

2) Enseignement et recherche scientifique.

Une priorité est également réservée à ces secteurs par le projet de Plan présenté par le P.S.U. qui met au premier plan les constructions de l'Enseignement technique et de l'Enseignement universitaire, particulièrement en retard sur les besoins. Les constructions du premier degré ne sauraient pour autant être négligées, puisqu'une classe sur cinq y a encore plus de 35 élèves et que les migrations de populations accroîtront considérablement les besoins en ville d'ici à 1970.

La formation et la nomination d'enseignants devront évidemment aller de pair avec la construction de locaux. Un effort spécial sera fait pour le logement des étudiants : un étudiant sur huit seulement peut actuellement être logé dans les cités universitaires.

Priorité aussi pour la recherche scientifique qui absorbe actuellement une part du revenu national inférieure de moitié à celle des autres grandes nations. Le projet du P.S.U. réserve à ce secteur une place privilégiée, par transfert des économies réalisées dans le domaine de la recherche nucléaire militaire.

3) Hôpitaux publics et centres de soins.

La « grande misère des hôpitaux français » n'est plus à rappeler : leur capacité d'hébergement ne s'est pas accrue pendant le demi-siècle qui précéda les années 50 bien que les besoins aient augmenté de plus de moitié (population plus nombreuse, longévité accrue, traitements hospitaliers plus longs...) ; depuis 1958, un petit effort a été fait (210.000 lits actuellement au lieu de 180.000 au début du siècle) notoirement insuffisant par rapport aux besoins. En qualité, l'équipement français est encore plus déplorable : la moitié seulement des lits actuels sont situés dans des salles conformes aux normes du confort thérapeutique ; le reste doit être réformé ou remplacé. Faut-il rappeler que les salles d'hospices inaugurées par... Louis XIII sont toujours en service ?

Le Plan du P.S.U. prévoit un triplement de l'effort fait durant le IV^e Plan, de façon à pouvoir non seulement suivre l'accroissement des besoins d'hospitalisation dus à la poussée démographique (environ 50.000 lits), mais encore à rattraper le retard pris les années précédentes : l'équivalent de 30.000 lits à rénover et

de 80.000 à remplacer (le projet gouvernemental prévoit une quinzaine d'années pour y parvenir).

4) Les autres équipements collectifs.

Faute de pouvoir énumérer ici toutes les rubriques d'équipements collectifs à favoriser, notons encore : — la priorité à donner aux transports collectifs (métro, autobus, chemins de fer de banlieue), routes rapides de dégelage vers les banlieues ; — l'effort à faire en faveur du sport et de la culture populaires (stades nombreux, maisons de jeunes, enseignement post-scolaire...), de façon à donner à la jeunesse dont le rôle grandit dans la nation, les moyens de satisfaire son goût de l'effort, de la culture, des responsabilités ;

— enfin l'aide à apporter au tourisme social (maisons familiales de vacances notamment) : la majorité des ouvriers et des employés ne partent pas en vacances en raison du prix des séjours) et aux loisirs populaires (appelés à se développer rapidement en raison de la réduction des horaires de travail et l'élévation du niveau de vie des masses).

Mais la nation ne saurait se réserver intégralement les fruits de son expansion, alors que la majorité de

l'humanité a encore faim et que les pays en lutte pour leur développement manquent de techniques, de capitaux, de spécialistes pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Le P.S.U., fidèle à l'internationalisme socialiste, estime que la France doit contribuer de plus en plus au développement des pays demeurés à l'écart de l'enrichissement mondial.

Notre projet prévoit donc un effort accru de la France pour la mise sur pied d'un plan mondial visant à atténuer les inégalités entre pays industrialisés et nations exploitées, plan qui implique à la fois l'élévation et la régularisation des cours des matières premières et l'intensification de l'aide internationale — en techniques comme en capitaux — aux pays sous-développés. Sans attendre le succès de cette initiative, la France intensifiera son aide propre, dans le respect de l'indépendance des peuples aidés, en donnant la priorité : — à l'aide technique et en investissements (plutôt qu'en subventions) ; — aux pays qui, procédant à une réforme de leurs structures agraires, s'engagent dans la voie d'une construction planifiée de leur économie, c'est-à-dire du progrès technique et social.

II. - ÉCONOMIES A RÉALISER

Bien entendu, tous ces choix nécessitent non seulement une croissance rapide de la production — capable de les satisfaire — mais encore de substantielles économies faute desquelles l'équilibre d'ensemble du contre-plan serait compromis.

C'est pourquoi, logique avec ses choix, le P.S.U. réclame, dans le cadre du contre-plan :

1° L'abandon complet des dépenses de « force de frappe » que le projet gouvernemental du V^e Plan prévoit, au contraire, d'augmenter de plus en plus.

Le maintien, d'autre part, des dépenses militaires conventionnelles à leur niveau actuel permettra, au total, d'économiser quelque 1.500 milliards d'anciens francs en cinq ans sur les dépenses militaires, soit près de quatre fois le coût des H.L.M. ou des constructions scolaires de cette année.

Il s'agit là, non pas simplement d'une option technique ou économique, mais d'un choix politique contre toutes les forces de frappe (nationale, atlantique ou européenne) pour le désarmement et pour le désengagement de la France des blocs militaires. Ne pas faire ce choix conduirait à devoir abandonner près de la moitié des objectifs sociaux et économiques supplémentaires que comporte le projet de plan du P.S.U.

2° La compression d'un certain nombre de revenus ou de consommations :

— profits des sociétés, revenus des professions libérales, hauts revenus salariaux... que la fiscalité progressive doit réduire ou stabiliser ;

— revenus de la spéculation sous toutes ses formes : spéculation foncière, spéculation immobilière, spéculation boursière... La législation et la fiscalité doivent y pourvoir, notamment par la municipalisation du sol et la création d'un impôt sur le capital ;

— consommations de luxe à décourager, subventions parasitaires et privilèges fiscaux à supprimer.

3° Enfin, la réduction (ou la suppression) d'investissements peu utiles ou inutiles :

— refus du permis de construire pour les résidences secondaires ou les sièges sociaux luxueux aussi longtemps que la crise du logement populaire n'a pas perdu son acuité actuelle (les matériaux et la main-d'œuvre doivent être réservés aux constructions prioritaires) ;

— renoncement aux investissements publics somptuaires, tel le fameux stade de 100.000 places, qui coûtera le prix de plus de cent stades et gymnases populaires.

Tels sont les grands objectifs que le projet de plan proposé par le P.S.U. assigne à la nation pour les prochaines années.

Ils peuvent être poursuivis simultanément, ainsi qu'en témoigne le tableau de cohérence publié en annexe.

Ils sont incontestablement préférables à ceux que le gouvernement gaulliste a choisis dans son projet de V^e Plan.

Mais à quelles conditions, avec quels moyens ces objectifs peuvent-ils être atteints ? C'est ce qu'il convient d'examiner dans une dernière partie.

pense que, dans un premier temps — la durée du contre-plan — des progrès importants doivent être réalisés :

— dans le secteur public, démocratisation effective des nationalisations par extension des pouvoirs des représentants du personnel et des centrales syndicales, aussi bien dans les domaines sociaux que dans celui, plus important, de la gestion économique ;

— dans le secteur privé, élargissement des pouvoirs de contrôle des comités d'entreprise, notamment sur l'emploi, l'organisation du travail, les salaires et les investissements de l'entreprise ;

— quel que soit le secteur, l'autonomie de gestion évoquée plus haut ne devra pas empêcher le respect du plan ; ce respect sera assuré au niveau des entreprises pour les secteurs monopolistiques ou fortement concentrés et à celui des branches pour les secteurs concurrentiels ; la voie contractuelle (quasi contrats) pourra, de ce point de vue, s'avérer fort utile, de même que le contrôle des projets des entreprises à l'occasion de leurs demandes de crédits.

2°) Extension et renforcement du secteur public.

Aussi longtemps que le capitalisme restera étendu dans notre pays, le secteur public devra jouer un rôle doublement essentiel : comme moyen d'orientation et d'exécution du plan démocratique et comme rempart de l'intérêt général contre les intérêts du patronat.

Il convient donc de prévoir au plan :

— l'extension du secteur public par la nationalisation des entreprises qui, par leur taille, dominent un secteur important de la production ; de celles qui s'opposent délibérément au respect du plan ; ainsi que d'une grande entreprise-témoin dans chaque secteur de l'activité économique (cette firme pilote permettant à la fois de peser sur le marché et de bien connaître le fonctionnement de la branche) ;

— le renforcement de ses moyens d'action : le secteur nationalisé doit disposer des moyens financiers, juridiques et techniques lui permettant d'assurer les reconversions qui lui sont nécessaires, d'être à la pointe de la recherche et d'exploiter les fruits de cette recherche (création, par exemple, d'une industrie atomique civile ou de filiales dans tous les secteurs concernés par les résultats des recherches). Dans le même esprit, le secteur public pourra créer les entreprises nécessaires au plan dans les régions ou les branches que le capitalisme délaisse délibérément ; il doit également pouvoir contrôler l'organisation des secteurs dont il est le principal client ;

— une meilleure coordination de ses diverses activités, en vue de donner plus d'efficacité à l'action de ce secteur, moteur non capitaliste de notre économie qui doit animer toute la vie économique.

3°) Reconnaissance du droit syndical.

Les organisations syndicales ont un rôle décisif à jouer dans la détermination des objectifs et le contrôle de leur exécution par les entreprises. Mais cela serait un vœu hypocrite si, en même temps, le droit syndical dans l'entreprise n'était pas étendu et garanti.

C'est pourquoi le plan proposé prévoit la reconnaissance de la section d'entreprise, la défense légale des militants, leur accès à toute l'information, la réglementation stricte des licenciements collectifs, conditions prioritaires de l'exercice normal du droit syndical. Les syndicats pourront alors négocier sur les éléments réels de rémunération, participer à l'élaboration de plans d'entreprise conformes aux directives du plan national et contrôler l'action des dirigeants. Les entreprises qui ne respectent pas le droit du travail ou qui n'appliquent pas les conventions collectives seront sévèrement sanctionnées.

4°) Développement des organes de planification.

Le fait que le régime gaulliste soit en train de vider la planification française de tout contenu réel ne doit pas inciter à rejeter ce mode d'organisation de la société économique. Bien au contraire, les organes de planification devront être développés et leur influence sur les unités de décision décentralisées mieux assurée.

A cet effet, il faut prévoir :

— une élaboration du plan plus démocratique, les choix préliminaires étant discutés au niveau national par l'ensemble des forces sociales du pays, en même temps que par sa représentation politique. La mise au point des objectifs se fera ensuite dans chaque industrie avec la participation des syndicats ;

— une exécution réelle du plan, grâce aux mesures suivantes :

a) subordination au plan du budget de l'Etat, des programmes d'équipement des collectivités locales (et des aides que leur accorde l'Etat) ainsi que des activités des entreprises nationalisées. Etablis pour la même durée que le plan lui-même, le budget de l'Etat et ces programmes en constitueront le développement normal. Un ajustement annuel — sous le contrôle des autorités démocratiques correspondantes — permettra, le cas échéant, les adaptations qu'imposerait la situation ;

b) subordination au plan des programmes d'équipement des grandes entreprises ;

c) subordination au plan des firmes étrangères qui ne pourront s'installer en France qu'en s'engageant à suivre comme les firmes françaises les directives d'investissement et d'emploi fixées par le plan. Si elles venaient à dominer une branche d'activité importante, ces firmes étrangères seraient nationalisées ;

d) nationalisation effective du crédit et création d'une banque nationale d'investissements : cela signifie d'abord que les principales banques d'affaires et de dépôts privées seront intégrées dans le secteur public, mais surtout que l'octroi des crédits sera subordonné à l'accomplissement du plan. La répartition des crédits, par branche et par grandes entreprises, sera prévue dans le plan lui-même. Un conseil national du crédit et une direction du crédit contrôleront l'application du plan de financement. Ces organes pourront être relayés par des conseils du crédit régionaux chargés de compléter et de coordonner le financement du développement local ;

e) enfin, recours approprié à la fiscalité : exemptions ou taux réduits pour les entreprises qui suivent les directives du plan ; à l'inverse, pénalisation fiscale des dépenses ou des investissements inutiles, impôt plus sélectif sur les profits, les hauts revenus ou les consommations chères, répression effective de la fraude.

5°) Organisation du financement des investissements.

Pour réaliser les objectifs du contre-plan, il faudra, nous l'avons dit, mettre en œuvre des programmes d'équipement considérables, supérieurs à ceux prévus par le gouvernement ; donc consacrer à l'investissement une part accrue du produit national, et ne gaspiller aucune ressource financière.

Deux exigences s'imposeront alors : dégager l'épargne globale suffisante (en limitant des consommations) ; affecter cette épargne aux investissements planifiés, en fonction des priorités du plan. Au regard de ces deux nécessités, le choix entre les moyens de financement et entre les canaux qui draient l'épargne vers les investissements apparaît secondaire.

a) il faut donc d'abord dégager une épargne suffisante. Cette épargne qui se forme déjà spontanément dans les entreprises et chez les ménages peut être développée :

— par réduction des frais de gestion des entreprises, frais qui dissimulent parfois de véritables distributions des profits ; une imposition forfaitaire doit y suffire ;

— par une plus grande sécurité donnée aux épargnants ; bien des ménages accroîtraient en effet leur épargne s'ils ne voyaient leurs économies menacées par les spéculations boursières et immobilières (sous le regard indifférent, voire complice, des Pouvoirs publics) et réduites par l'inflation (voulue par les grandes affaires et tolérée par le pouvoir sauf en de rares exceptions).

Si l'épargne se révèle insuffisante par rapport aux besoins, la fiscalité sera utilisée au profit de l'investissement ; les consommations moins nécessaires seront alors réduites par la pression fiscale pour satisfaire les exigences du développement. Ce moyen a, entre autres, l'avantage de réduire les tensions inflationnistes.

b) Il faut, en second lieu, définir les équipements nécessaires dans chaque branche d'activité pour atteindre les objectifs du plan. Les commissions de modernisation fixeront à ce sujet des critères de conformité du plan. Le contrôle de cette conformité sera assuré par les administrations compétentes, assistées de comités consultatifs paritaires.

c) enfin, il faut assurer un contrôle sur tous les mécanismes de financement du pays :

— l'autofinancement doit être contrôlé rigoureusement parce qu'il permet, plus que tout autre moyen, la réalisation d'investissements non prioritaires. Plutôt que d'être affectés à des investissements peu souhaitables, les profits de l'entreprise seront prélevés par l'impôt ou confiés à une banque nationale d'investissements qui en opérera une meilleure affectation ; le permis de construire industriel sera ici la source d'information nécessaire ;

III. - COMMENT ATTEINDRE LES OBJECTIFS

La réalisation des objectifs du projet de plan suppose assurément une transformation profonde du système économique. Le régime capitaliste est incapable de mobiliser les énergies nationales et de les orienter dans le sens du progrès (technique ou social) ; il entretient de par sa nature des germes permanents de gaspillage et de spéculation.

Refuser qu'il stérilise ainsi les forces productives du pays, c'est mettre en cause ses structures. C'est, du même coup, libérer des sources nouvelles de richesse (ou mettre fin à des gaspillages) au profit du pays.

En proposant dans ce plan de nombreuses et importantes réformes de structures ainsi que le plein emploi des ressources du pays, le P.S.U. montre qu'il entend définir les moyens de sa politique.

A. — Les réformes de structures à opérer

Les réformes de structures que préconise le projet de plan ont un double objectif :

— orienter l'économie vers le respect des objectifs énumérés précédemment ;

— développer la participation des travailleurs et de leurs organisations

à l'élaboration du plan et au contrôle de son exécution.

Pratiquement, ces réformes sont à opérer simultanément — et à titre de première étape — dans six directions : gestion des entreprises, étendue et fonctionnement du secteur public, reconnaissance du pouvoir syndical, réforme de la planification, réorganisation du financement des investissements, enfin discipline des revenus.

1°) Gestion des entreprises.

Dans la France contemporaine, l'entreprise demeure — en dépit du développement des techniques d'orientation de l'économie — une unité essentielle qui prend des décisions importantes en matière d'investissements, de salaires, de prix, d'exportations. Sous peine de perdre toute efficacité, il faut donc laisser à ces centres de décision la marge d'autonomie susceptible de stimuler les initiatives (l'expérience des pays socialistes va, d'ailleurs, dans ce sens).

Mais cela ne signifie pas qu'il faille laisser aux capitalistes — et à leurs délégués — la direction des entreprises, direction dont ils se servent pour frustrer les salariés d'une partie des fruits de leur travail et pour les priver de responsabilités. Partisan de l'autogestion des entreprises, le P.S.U.

— sur le marché financier, les émissions de capital et d'obligations auront à être justifiées par la présentation du programme de développement qui les nécessitera ;

— enfin, les prêts du secteur financier public seront réservés au financement des équipements prioritaires qui ne pourraient pas être satisfaits par les deux méthodes précédentes.

Le recours strict à ces moyens de contrôle est d'autant plus nécessaire que — l'expérience le montre — l'épargne spontanée est rarement suffisante pour financer les investissements nécessaires. Imposer aux grandes entreprises de soumettre à l'avance leurs plans d'investissement et de financement ne saurait donc suffire ; il faut, par les moyens qui viennent d'être indiqués, s'assurer qu'ils seront exécutoires et exécutés, les moyens de financement étant réservés en priorité aux équipements inscrits au plan.

Bien entendu, l'usage de tous ces moyens de contrôle doit permettre de limiter la croissance de la demande à celle de l'offre, et par là de garantir une stabilité monétaire rigoureuse.

Est-ce à dire que le contrôle ainsi exercé dispense d'autres préoccupations en ce domaine ? Nullement : l'équité et l'efficacité commandent de donner la préférence à certaines méthodes de collecte de l'épargne :

— bien que l'autofinancement ait démontré dans le passé ses commodités pour les entreprises, il n'est pas admissible que le profit brut des entreprises — accaparé par les détenteurs privés du capital — progresse plus vite que les revenus des catégories les plus défavorisées (respectivement 10 p. cent pour les profits bruts des sociétés, contre environ 3 p. cent pour les revenus des catégories défavorisées, dans le projet gouvernemental). Une augmentation rapide de l'autofinancement suppose réglé le problème préalable de l'approbation de celui-ci ;

— de même, toute restauration du marché financier qui impliquerait une aggravation de l'injustice dans la répartition des revenus est à refuser ;

— en revanche, il est bon que les salariés qui disposent d'économies modestes puissent participer à l'essor de l'outil productif national, sans pour autant perdre la possibilité de retrouver rapidement la disponibilité de ces économies en cas de besoin ; le Trésor doit pouvoir utiliser de façon croissante cette épargne pour les investissements à long terme en garantissant aux épargnants la constante disponibilité de leurs dépôts ;

— enfin, le refus par des entreprises d'employer pour l'investissement l'épargne dont elles disposent ou de réaliser des investissements déclarés prioritaires par le plan déclenche des sanctions automatiques par l'Etat

pouvant aller jusqu'à la nationalisation.

L'importance décisive de cette question du financement de l'investissement explique la longueur des développements consacrés à ce sujet. Contrairement au gouvernement qui poursuit une politique financière incompatible avec son propre plan, nous entendons assurer les moyens financiers du plan.

6°) La répartition du revenu national.

Le plan proposé par le P.S.U. a assez clairement précisé ses objectifs en matière de revenus (1^{re} partie, B : « Réduire les inégalités sociales ») et en matière de besoins sociaux (1^{re} partie, C : « Fournir les équipements collectifs nécessaires ») pour qu'il ne soit point nécessaire ici de les rappeler, ou, comme fait le projet gouvernemental du V^e Plan, d'inventer en sus une « politique des revenus ». C'est tout le plan qui vise à distribuer plus équitablement le revenu national.

De très nombreux moyens ont déjà été proposés à cet effet : contrôle des profits et des autres revenus non salariaux, augmentation rapide des transferts sociaux et familiaux, fiscalité progressive sur les revenus et le capital, appropriation collective de l'autofinancement, politique des prix... Il faut ajouter à cette panoplie déjà longue de moyens, que le plan suppose — c'est l'axe même de la politique qui l'inspire — l'appui des classes populaires (urbaines et rurales) et de leurs organisations syndicales. Sans cet appui, le plan ne peut être mis en œuvre. Mais un tel appui implique des garanties sérieuses pour les travailleurs qui le donnent : cet engagement réciproque pourra prendre la forme d'accords et de conventions collectives négociés couvrant la période d'application du plan.

Cette voie contractuelle garantira aux classes populaires le bénéfice des avantages contenus dans le plan ; elle permettra simultanément au plan soutenu durablement par les travailleurs de s'inscrire plus facilement dans les faits.

B. — Le plein emploi des ressources nationales

Modifier en profondeur les structures économiques du pays ne saurait cependant suffire : qu'apporte une réforme qui n'enrichit pas par elle-même la nation ? En même temps que la réforme des structures, le projet de plan propose donc la mobilisation de toutes les ressources employées — ou mal employées — de la nation : ressources en hommes (nombre et qualification), en moyens physiques ou techniques. C'est le plein emploi des ressources du pays que le plan propose d'atteindre en recourant à quatre séries d'actions.

1°) Les ressources en hommes

Alors que le projet gouvernemental de V^e Plan implique la reconstitution d'une armée de travailleurs en réserve pour combattre l'inflation, le plan proposé par le P.S.U. affirme que celle-ci ne sera jugulée que par l'accroissement maximal de la production : il s'agit donc de donner du travail à tous.

Selon la commission de la main-d'œuvre du plan, le plein emploi des disponibilités prévisibles du pays peut augmenter d'environ 500.000 personnes le nombre des travailleurs.

De plus, il faut organiser une meilleure répartition géographique de l'emploi, aménager les horaires de travail (pour les femmes notamment) et résoudre les problèmes de transports, en particulier dans la région parisienne.

Il faut encore transformer complètement les conditions de recrutement et d'accueil de la main-d'œuvre étrangère qui ne doit plus être livrée à l'arbitraire patronal et à l'incertitude conjoncturelle. Son emploi doit être, au contraire, entouré de garanties équivalentes à celles dont bénéficient les Français et contribuer au développement des pays d'origine de ces travailleurs.

2°) La qualification des hommes et la recherche

Il ne suffit pas d'accroître les effectifs, il faut les rendre plus productifs parce que mieux qualifiés.

En empêchant la démocratisation de l'enseignement, le régime capitaliste met un frein puissant au développement du pays. A l'inverse, le plan proposé par le P.S.U. prévoit :

— la réalisation effective de l'obligation scolaire jusqu'à 17 ans en 1970 ;

— l'attribution d'un présalaire aux étudiants ;

— un effort prioritaire (en locaux comme en formation d'enseignants) en faveur de l'enseignement technique et scientifique ;

— la modernisation des programmes d'enseignement dans le cadre de la réforme démocratique de l'enseignement ;

— Considérant enfin que la recherche est le moteur du progrès (à

condition de ne pas être orientée vers la découverte de nouveaux gadgets destinés à stimuler les dépenses des classes privilégiées ou vers la réalisation de moyens de destruction), le P.S.U. estime que les économies réalisées sur la force de frappe ne devraient pas être dispersées pour accroître la consommation générale, mais soigneusement affectées à la recherche civile et à la création d'équipements productifs.

3°) Le sol et les terrains

C'est devenu une banalité de constater que la satisfaction des besoins populaires en logements aussi bien que l'urbanisation exigent la disparition de la spéculation foncière qui n'a cessé de s'amplifier au fil des ans.

Le plan proposé par le P.S.U. prévoit la transformation en terrains à bâtir de quelque 10.000 hectares de sols par an. Cela nécessite une réforme radicale de l'appropriation du sol par la méthode de « municipalisation » du sol. Réclamée par une fraction croissante de l'opinion, cette technique qui consiste à faire acheter (à un prix non spéculatif) par les collectivités locales, les terrains nécessaires à leur programme de construction et d'urbanisation, et à ne plus les revendre (mais simplement les louer en exigeant le respect strict d'un cahier des charges), permettra seule d'en finir avec la spéculation actuelle qui vole, pour le profit de quelques-uns, les contribuables, les locataires et les futurs propriétaires.

Cette réforme se heurtera à des résistances farouches. En attendant que son application produise tous ses effets, le plan mettra en œuvre des techniques complémentaires, expérimentées à l'étranger :

— impôt annuel et progressif sur la valeur vénale réelle des terrains non construits ;

— droit de préemption sur tous les sols à la valeur déclarée par leurs propriétaires ;

— privilège d'achat des collectivités lors des offres de vente.

Ces instruments porteront un premier coup sensible à la rétention des terrains, à la spéculation et à la réservation des meilleurs sols pour les constructions de luxe.

4°) La chasse au gaspillage permettra des gains de productivité

Pour compléter cet ensemble de mesures, toute une série de dispositions particulières viseront à supprimer le gaspillage des ressources nationales et à faire profiter la nation des gains de productivité :

— dans l'agriculture : reconnaissance comme tel du droit d'exploitation du sol (distinct du droit de propriété du même sol) qui permettra aux agriculteurs de se consacrer à

l'amélioration de la productivité de leur exploitation (plutôt qu'un rachat ruineux des terres qu'ils travaillent) ; réservation de l'aide publique aux groupements d'agriculteurs (plus productifs que les exploitants séparés) ; aide systématique à l'organisation par les agriculteurs de la vente et de la transformation de leurs produits (pour éviter les gaspillages auxquels donne lieu la distribution des produits alimentaires) ; effort massif de formation culturelle et technique des agriculteurs ;

— dans l'industrie : contrôle de la concentration accélérée des firmes françaises ; celles-ci doivent avoir une taille qui réponde aux exigences techniques et à la compétition internationale mais ne doivent pas tomber dans un gigantisme qui stérilise les initiatives ; organisation plus rationnelle de la répartition des tâches entre petites et moyennes entreprises ; suppression du « secret des affaires » ; diffusion plus rapide des progrès techniques et des découvertes scientifiques applicables à l'industrie ;

— dans la distribution : réduction du nombre des commerces par regroupement des points de vente dans les commerces pléthoriques ; rénovation et démocratisation des coopératives qui devraient jouer, concurremment avec un secteur commercial public à créer, un rôle pilote dans la distribution au moindre coût ; limitations plus nombreuses des marges commerciales ; appui aux groupements de consommateurs qui peuvent jouer un rôle important dans la chasse au gaspillage commercial.

Bref, il s'agit dans tous les domaines de mettre un terme aux gaspillages que font naître la recherche du profit et l'anarchie des marchés.

Ce souci d'accroître la productivité de la nation pour en faire profiter les classes populaires, implique aussi une politique permanente de reconversion de façon à ne pas freiner l'expansion à la suite de drames sociaux que l'on n'aurait pas su éviter. Une telle politique ne peut être organisée avec le concours des travailleurs que si les organisations syndicales sont associées à l'élaboration de la stratégie économique d'ensemble et que si les inconvénients humains de tout changement, prévus à l'avance, sont compensés au niveau de la rémunération, le plein emploi étant assuré en tout état de cause.

A ces conditions, les travailleurs n'auront plus de raisons de redouter le progrès technique et l'évolution économique, dont le capitalisme leur a depuis toujours fait supporter les contraintes. Réconcilier durablement les classes populaires avec l'expansion et ses transformations n'est pas le moindre objectif du plan que propose le P.S.U.

IV. - CONCLUSION

Le projet de plan dont le P.S.U. propose la discussion au Parlement a été conçu comme un ensemble cohérent et constructif.

Cohérent, il fixe une hiérarchie des objectifs et définit les moyens à mettre en œuvre pour équilibrer les ressources et les emplois. On peut naturellement modifier l'ordre des priorités ou préférer telle réforme à telle autre. A condition toutefois de ne jamais perdre de vue que les problèmes posés sont solidaires : une meilleure distribution des revenus exige à la fois une sélection des consommations et une forte croissance ; une expansion rapide sans inflation réclame de profondes réformes des structures. Revendiquer les uns sans imposer les autres, c'est pure hypocrisie et démagogie.

Constructif, il propose d'en finir avec une attitude exclusivement critique et d'opposer au projet du gouvernement un plan fondamentalement différent et plus cohérent dans ses objectifs.

En matière économique, toute décision recouvre une option politique. Aujourd'hui il faut choisir :

— entre les équipements collectifs et les dépenses de prestige ;

— entre la réduction rapide des disparités des revenus et leur inégalité croissante ;

— entre la planification démocratique et le libre jeu des mécanismes capitalistes ;

— entre l'instauration d'un pouvoir de contrôle des travailleurs dans l'entreprise et le maintien des privilèges patronaux.

C'est ce que propose le projet de plan du P.S.U. Certes, nous l'avons déjà dit, il ne prétend pas édifier la société socialiste ; son but est moins ambitieux mais primordial.

Il veut donner aux travailleurs le moyen de faire avancer leur unité dans le domaine où ils interviennent le plus directement, d'offrir ainsi de nouvelles possibilités à l'action syn-

LA C.G.T. ET LES CADRES

On se souvient de l'importance qui avait été donnée à la publication des derniers débats de l'Union générale des ingénieurs et cadres C.G.T. Dans nos colonnes, Maurice Combes en avait analysé le contenu et n'avait pas manqué d'avertir nos lecteurs de l'orientation nouvelle que supposait, pour la grande centrale ouvrière, une prise de conscience aussi nette de l'évolution du secteur tertiaire et du rôle de ses ressortissants.

C'est dans cette perspective que le premier numéro de la revue Options a été présenté à la presse la semaine passée.

Dans un format carré 21 sur 21, les 72 pages de la revue sont consacrées, après la présentation générale d'André Berteloot, à une analyse des transformations de structure dont les incidences se révèlent fâcheuses pour la stabilité d'emploi des cadres : c'est le « dossier du mois ». Une lettre économique fait également le point de ce qu'il faut penser de la reprise d'automne, une rubrique « Vie syndicale » qui n'est pas sans intérêt donne à la revue Options le ton de l'engagement que les rubriques conventionnelles — mais astucieusement traitées — n'auraient pas permis d'apercevoir tout l'effort de conception et de réalisation entrepris pour toucher un public que nous savons difficile à satisfaire, donne à cette revue un aspect très différent des publications syndicales auxquelles nous sommes habitués. Mais puisque René Le Guen et son équipe rédactionnelle veulent faire d'Options une « revue de haute tenue », demandons-leur, en les félicitant encore pour la réussite de la couverture, pour la mise en page fort bien venue et pour les photographies habilement choisies et cadrées, d'introduire un peu de couleur dans la présentation typographique.

L'austérité n'ajoute rien au sérieux, bien au contraire.

dicale, de mobiliser l'opinion populaire sur un plan d'ensemble qui intègre les revendications particulières. Il veut donner au pays le moyen d'affirmer une volonté politique de changement.

Voilà la signification profonde du projet de plan du P.S.U. qui exprime avant tout une stratégie adaptée aux conditions des luttes sociales et politiques actuelles.

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Directeur politique :

HARRIS PUISAIS

Directeur adjoint :

GERARD CONSTANT

Rédacteur en chef :

ERIC BERGAIRE

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e) Tél. : SUF 19-20

● Rédaction : 81, r. Mademoiselle Paris (XV^e) Tél. : FON 22-60

● Publicité : Geneviève Mesguiche 6, Avenue du Maine Paris-14^e Tél. : LIT 19-39. Pub. Littéraire : 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

6 mois 18 F

1 an 35 F

Soutien : à partir de .. 30 F

Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur de la publication :

Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.

58-61, rue La Fayette Paris (9^e)

41^e CONSEIL DE LA J.O.C.

Que veulent les jeunes travailleurs ?

Cette année, pour la Toussaint, de tous les coins de France, deux cent cinquante jeunes travailleurs sont venus à Paris. Deux cent cinquante jeunes travailleurs qui ont ainsi choisi de passer trois jours à « faire le point » à l'occasion du XXXXI Conseil national de la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne). La moyenne d'âge est jeune (elle doit tourner autour de 18-19 ans), le débat animé, les interventions nombreuses et écoutées avec attention. Car c'est toute l'orientation du mouvement pour les mois qui viennent qui est en cause. Cette orientation, elle semble devoir s'organiser en particulier autour de trois thèmes :

— *L'action en faveur des jeunes immigrés.*

Mouvement à vocation internationaliste, la J.O.C., qui a toujours mis au premier rang de ses préoccupations la lutte contre le racisme, se devait d'attacher une importance particulière à ce problème. Car les jeunes immigrés connaissent en France des conditions de vie particulièrement scandaleuses : manque d'accueil et de considération, travail dur et non qualifié, logement insalubre, nourriture différente et souvent insuffisante, incapacité d'utiliser les temps libres, difficulté due à la langue, etc.

En face de cette situation, les revendications de la J.O.C. sont simples :

— création, développement et amélioration des centres d'accueil partout où les travailleurs immigrés arrivent massivement ;

— information objective, dans la langue du pays d'origine de l'immigré ;

— formation qui profite au travailleur non seulement pendant son séjour en France, mais aussi quand il sera rentré chez lui. Ce qui implique la mise en place de cours de langues, de centres de rattrapage et de centres de formation professionnelle accélérée ;

— la suppression ou l'amélioration des travaux pénibles et insalubres que les travailleurs français refusent d'exercer et que les travailleurs immigrés sont contraints d'accepter.

— *Le devenir professionnel des jeunes travailleurs.*

Tout au long de l'année dernière, la J.O.C. a mené une enquête sur ce problème : soixante mille réponses, venant tant de jeunes du travail que de jeunes du monde ouvrier en écoles, les résultats en sont passionnants. Pour ce qui concerne l'école, un garçon sur trois, une fille sur cinq ne savent pas, à la sortie de l'école, ce qu'ils feront demain. Un élève sur trois seulement se sent « libre », c'est-à-dire estime avoir la possibilité de travailler collectivement et de dialoguer avec les professeurs. Pourquoi ce climat « autoritaire », demande la J.O.C., qui constate qu'il est le même

dans tous les types d'enseignement et qu'il ne varie pas avec l'âge : « Pour l'école, l'élève est un élève ; quel que soit son âge, il se situe à la même place dans les rapports avec ses professeurs et avec la discipline scolaire. »

En ce qui concerne les jeunes au travail, les réponses sont du même ordre : il n'y a pas un jeune sur deux qui aime son travail et qui ait l'impression de pouvoir y prendre des initiatives. Il n'y a pas un jeune sur deux qui ait réellement choisi son travail.

Face à cette situation, la J.O.C. continuera à populariser ses principales revendications. Dans le domaine de l'école, après avoir dénoncé des cours et des programmes inadéquats, tant dans leurs méthodes que dans leur contenu, et constaté que « la démocratisation de l'enseignement est toujours à faire », elle réclamera essentiellement une adaptation des programmes aux besoins de l'homme moderne et la prolongation de la scolarité jusqu'à l'âge de seize ans.

Dans le domaine du travail, la J.O.C. demande : une meilleure formation professionnelle « sur le tas », des conditions de travail plus humaines et des possibilités de qualification pour tous.

— *L'argent.*

Enfin, comme chaque année, la J.O.C. organisera une « enquête-campagne ». Le thème de la prochaine sera l'argent. L'argent comme on le gagne, bien sûr, mais aussi l'argent comme on le dépense. Car la J.O.C. insiste sur le fait que si le jeune est aliéné et exploité comme producteur, il l'est aussi comme consommateur. « Le capitalisme a découvert le marché du loisir... » Et il est souvent bien difficile d'amener les jeunes travailleurs à des formes de loisirs autres que les loisirs aliénants que leur propose le capitalisme moderne. Le ton de cette enquête-campagne est donné par l'éditorial du numéro d'octobre de *Jeunesse Ouvrière*, le mensuel de la J.O.C. : « En effet, l'organisation capitaliste de notre pays, et de bien d'autres, est basée, comme son nom l'indique, sur le capital ; et qui dit « capital », dit argent à amasser. Pour amasser, il faut produire beaucoup d'objets et de matériel qui seront achetés par les consommateurs (nous et nos familles) à qui ils feront donc donner le goût d'acheter toujours davantage. Question bête : « Qui amasse le capital ? » Ceux qui travaillent le plus péniblement... les travailleurs ? Tu parles !... »

L'immigration, le devenir professionnel et « l'argent, pour quoi faire ? », c'est autour de ces trois thèmes que la Jeunesse ouvrière chrétienne, sous l'impulsion de son nouveau président, Jacques Durafourg, 23 ans, aide-chimiste, organisera son action dans les prochains mois.

J. K.

concilier les extrêmes, elle opte en fait, par ce biais, pour l'aménagement interne et progressif du système et s'intègre aisément au monde d'aculture qui est le nôtre. Contrainte de résister aux ruptures que rendrait inévitables la libération des nations qui vivent sous le joug impérialiste, elle choisit ainsi — objectivement — l'ordre du présent. Elle tend à proposer la réconciliation des hommes au moindre prix. Elle court après un monde qui lui échappe. »

Les jeunes et la lutte des classes

Notre génération, à la différence de celles qui l'ont précédée, grandit dans une relative tranquillité depuis que s'est éloigné le bruit des guerres que menait alors la France.

Dégagés de l'étreinte de la violence, trop de nos frères, cependant, s'en sont retournés chez eux, croyant payé le tribut à la tragédie des hommes.

Or celle-ci se perpétue.

Même si, dans le décor français, sur le devant de la scène, des hommes meurtris ne s'affrontent plus brutalement, la lutte continue...

Elle continue là où, animés par l'espoir de conquérir leur liberté et d'accéder au rang de nations, des peuples s'efforcent encore de rejeter le joug du colonialisme.

Elle continue pour ceux qui refusent d'être traités comme des « sujets » soumis au pouvoir politique, illusionnés sur leur participation réelle, impuissants face au spectacle donné par les chefs sacrés qui, conformément aux intérêts des classes dirigeantes, monopolisent le contrôle et la direction des centres d'information et de décision et détruisent systématiquement les organes démocratiques.

Elle continue chez ceux qui refusent les rapports de classe engendrés par l'économie capitaliste et l'injustice d'un système qui conduit à la confiscation, par le capital, de l'organisation, de la gestion, du profit de l'entreprise et du pouvoir qu'elles confèrent.

Chez ceux qui, en dépit de la séduction « des grosses miettes que le capital laisse tomber de ses tables directoriales », n'acceptent pas une telle mutilation qui fait d'eux des exploités, des hommes que l'on paie uniquement pour que puisse se reproduire la force de travail et s'écouler la production.

Elle continue chez ceux qui veulent que le travail ne soit plus ni un acte insensé n'ayant d'autre fin que l'achat des moyens de subsistance, du confort et de l'évasion dans les loisirs, ni un acte mutilé, c'est-à-dire parcellaire et abstrait de sa finalité, mais veulent qu'il soit un acte créateur, librement choisi et situé, trouvant sa signification dans une culture qui ne soit plus le simple apprentissage d'une technique ou d'un métier, ou la consommation de loisirs, mais qui fasse réellement participer à la conception, à l'organisation et à la détermination des buts de la production, et qui leur fasse réellement agir sur le destin collectif.

Chez ceux qui, dans ce dessein, veulent que ce travail et cette culture ne soient plus entravés par les obstacles que le pouvoir met à leur formation :

— soit en leur fermant l'accès à l'Université ;

— soit en leur donnant une formation cloisonnée et une prétendue « culture » qui leur interdisent de reposer les questions de l'organisation et de la finalité de leur travail.

« La Jérusalem terrestre »

Ce monde malade d'injustice nous angoisse. Il est notre monde, la chair de notre chair. Et nous voulons qu'il soit beau, que les hommes y soient heureux, qu'ils l'habitent et qu'ils agissent comme des hommes vivants, gloires de Dieu.

Le Christ, venu pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient en abondance, dit l'amour de Dieu pour le monde qu'il crée ; dit Dieu chérissant le progrès de ce monde et son développement en une Jérusalem terrestre, signe visible, parfait et efficace, et matière de la Jérusalem céleste.

Nous témoignons que les exigences de l'Évangile sont vécues au cœur même de l'histoire et que la charité fraternelle s'y exerce efficacement :

— lorsque les hommes s'attaquent résolument aux structures qui aliènent les peuples ;

— lorsque, confrontés à l'urgence de tenir sérieusement compte du champ véritable où se jouent le bonheur et le malheur des hommes, ils mènent rationnellement les analyses qui révèlent les contradictions et les tensions qui les déchirent ; prennent seurement mais fermement position dans les domaines où le compromis équivaut à une lâcheté ; ne se retirent pas derrière des proclamations par lesquelles on refuse la violence, d'où qu'elle vienne, on justifie la paix par l'équilibre des forces, ce qui n'a d'autre effet que de perpétuer des états de violence et de domination et d'étouffer la juste violence de l'opprimé.

Avec et dans le mouvement prolétarien

Sachant de façon certaine que la construction d'une société communautaire ne peut s'accomplir que sur la base d'une révolution économique ;

Sachant que ce ne sont pas les aménagements techniques et salariaux que le néo-capitalisme essaie d'introduire dans son système qui accompliront cette révolution, mais que seuls les groupes exploités sont en mesure de contester les rapports de classe que développe le capitalisme, tant au niveau national que dans les relations internationales ;

Nous estimons nécessaire que la J.U.C. se solidarise avec les luttes que poursuit le mouvement prolétarien et qu'elle se rattache au courant socialiste dans son ensemble ;

Et nous voulons dire que notre participation aux organes de combat constitue une manière concrète, efficace et cohérente de vivre l'amour de Dieu pour le monde en une incarnation historiquement authentique de l'Évangile.

Nous réunissant en mouvement pour assurer un témoignage collectif, il ne peut s'agir pour nous de nous retirer des organes de combat dans lesquels nous sommes engagés et de continuer à lutter à notre façon, au nom de soi-disant principes chrétiens, formant ainsi un nouveau mouvement politique ou syndical à étiquette chrétienne. Pas davantage de contraindre le monde à mener son histoire comme nous l'entendons en lui imposant notre vérité sans respecter son autonomie.

Ce combat, il est nôtre. Car, trop souvent trahi par les siens, objet de scandale ou de dérision pour ceux qu'il conteste, le socialisme partage précisément en cela le sort même de ceux qu'il représente. Nous n'ignorons pas davantage ses ambiguïtés historiques et les profondes divergences qui l'affaiblissent, et nous entendons bien contribuer, au même titre que d'autres, à éliminer les fausses orientations par la confrontation démocratique et critique de la pratique théorique et politique des militants, à prendre la mesure des actions prioritaires.

C'est un combat radical, aussi radical que la promesse que fit le Dieu d'Abraham « d'employer la force de son bras pour disperser les orgueilleux, renverser les potentats de leur trône, élever les humbles, rassasier les affamés, renvoyer les riches les mains vides ».

Nous nous réunissons pour réaliser dans le monde étudiant des communautés fraternelles à l'image des premières communautés chrétiennes, où la rencontre entre frères soit le lieu d'un échange total, dans lequel « nul ne dise sien ce qui lui appartient » ; où tout soit partagé, en prémisses de la communauté des sains qui accomplira dans la plénitude la prière du Seigneur « qu'ils soient un ».

Au-delà des seuls étudiants catholiques

Tels sont les extraits les plus explicites du manifeste de la J.U.C. Il reste à savoir si le mouvement est viable. Certains signes nous rendraient plutôt optimistes ; ainsi l'intérêt de jeunes militants ouvriers qui assistaient au congrès et la participation d'étudiants protestants laissent prévoir un élargissement du mouvement hors du « catholicisme » traditionnel et de l'Université. L'appui, jusqu'à présent officieux, de groupes ou d'ecclésiastiques isolés, ou contraints par la hiérarchie à la « discrétion », peut apporter à la J.U.C. les éléments de réflexion qui feraient considérablement avancer les choses en milieu chrétien.

Jean Tercé.

CONGRÈS CONSTITUTIF DE LA J.U.C.

Les étudiants chrétiens et le socialisme

Lundi 1^{er} novembre s'est déroulé, à Paris, le congrès constitutif de la Jeunesse Universitaire Chrétienne. On se souvient de la crise de la J.E.C. survenue au moment des élections municipales. Dans le même temps que les anciens cadres et militants universitaires quittaient ce mouvement, soixante-sept responsables chrétiens de l'U.N.E.F. se solidarisaient avec la direction « démissionnée » de la J.E.C. C'est de la conjonction des aspirations de ces militants chrétiens issus d'horizons différents et de l'impossibilité pour eux de les exprimer dans les structures de l'Église en milieu étudiant qu'est né le mouvement. Stages nationaux et assemblées générales par villes devaient approfondir, six mois durant, l'axe du mouvement. Et lundi dernier soixante délégués des villes universitaires, mandatés par leurs assemblées générales de villes, lançaient officiellement la J.U.C.

Le congrès a commencé avec un long rapport du président Nicolas Boulte, qu'il est malheureusement impossible d'analyser ici. En effet, il est difficile de rendre compte des cinquante-six pages d'analyse historique, économique, philosophique de ce dense document. Nous ne citerons donc, ici, qu'un court extrait de ce rapport, ainsi que de plus larges extraits du manifeste adopté à l'unanimité par le congrès.

L'Église et le « monde »

« Non seulement l'Église conduit à un apolitisme certain, mais elle tend, aujourd'hui, au maintien de ses positions et de ses fidèles à l'intérieur de la technocratie libérale.

« Refusant de prendre parti dans le débat idéologique, soucieuse de

COUVE A MOSCOU

L'U.R.S.S. ne marche pas

Les Russes ne marchent pas. Ils ont poliment dit non à de Gaulle. C'est ce qui ressort du communiqué Gromyko-Couve de Murville, publié à Moscou mardi après-midi.

Ce texte contient force amabilités pour le gouvernement français. Il peut donner l'impression que la politique internationale gaulliste est prise en considération, examinée, soupesée, discutée au Kremlin; que la France est une puissance « honorée ». Voilà qui sera apprécié. Surtout en période électorale. La propagande de la V^e République tirera le meilleur parti de ces politesses, de cette prose évasive mais calculée pour encourager.

Mais de Gaulle attendait — et attend toujours — autre chose de l'U.R.S.S. Il n'y a aucune raison de le croire devenu si fat, ou si indifférent aux réalités politiques, qu'il puisse se payer de mots, même flatteurs, même d'un bon rendement électoral. Le voici dans la situation d'un homme dont on se plaît à reconnaître l'audace ou le mérite, mais à qui personne ne tendra la perche s'il se noie.

Pourquoi les Russes ne marchent-ils pas? Parce que de Gaulle s'est trompé sur l'essentiel: leur attitude envers les Etats-Unis. Le Kremlin ne se laisse embaucher dans aucune des aventures que Paris leur suggère parce que, s'il y a bien des accords russo-américains, cette brouille n'a pas été

voulue à Moscou, où l'on continue d'espérer que l'accord entre les deux plus grandes puissances redeviendra possible — tandis que de Gaulle paraît reprendre à sa manière la politique qui fut celle de Staline à partir de 1948.

Une seule phrase comme en 1935

On peut avoir la conviction, maintenant, après la visite de Couve à Moscou, que de Gaulle espérait une déclaration semblable à celle que Pierre Laval obtint de Staline en 1935. A cette époque, le problème n° 1, pour la bourgeoisie française, était de créer un climat d'union sacrée et de briser les revendications ouvrières en tirant argument du danger hitlérien. Laval rapporta de Moscou une phrase qui, à elle seule, devait justifier le chômage, la déflation, les bas salaires, la surexploitation: *l'Union Soviétique comprend et approuve les efforts faits par la France pour porter ses armements au niveau de sa sécurité*. Signé: Staline. Après quinze années d'antimilitarisme inconditionnel, les communistes français n'eurent plus qu'à voter les crédits militaires.

Or, aujourd'hui, les dirigeants soviétiques comprennent la politique gaulliste. Mais ils se refusent à l'approuver, ni même à y engager le petit doigt. Voyons le communiqué:

● EUROPE: Ils prêtent une « attention spéciale » aux offres françaises. Ils ne repoussent pas l'idée d'une « coopération de l'Europe entière ». Mais ils n'en admettent l'idée qu'au terme d'un long processus: 1°) que se développe la tendance à la « normalisation des rapports entre les Etats de l'Est et de l'Ouest du continent »; 2°) que s'établisse ainsi, progressivement, un « climat de détente »; 3°) ce climat créerait, à son tour, les « conditions d'un rapprochement et... 4°) permettrait une coopération de l'Europe entière ».

Ouf! Que de nuances! Pour noter finalement qu'il y a désaccord (« vues respectives ») sur les problèmes de la sécurité européenne.

Qu'attendait de Gaulle? Une phrase, une seule, où les Russes auraient souscrit à sa formule de règlement des problèmes européens par les Européens eux-mêmes. Elle n'y est pas. Ce qui signifie, en clair: l'U.R.S.S. ne tient nullement à écarter les Etats-Unis du grand règlement européen pouvant mettre fin aux problèmes nés de la dernière guerre et conditionnant l'avenir de l'Europe.

S'il n'a pas perdu tout espoir d'amener les Russes à envisager une telle politique, il ne lui reste plus qu'à se rendre lui-même en U.R.S.S. pour tenter une dernière fois de convaincre ses interlocuteurs. C'est ce qu'il fera certainement, si l'occasion lui en est offerte.

● VIETNAM: En apparence, accord complet entre l'U.R.S.S. et la France. Préoccupations croissantes devant la politique américaine, danger pour la paix, règlement sur la base de Genève 1954, paix fondée sur l'indépendance de tous les Etats et sur la

non-intervention dans leurs affaires intérieures. Cela dit, l'U.R.S.S. ne jette toujours pas tout son poids dans la balance pour obtenir une nouvelle conférence de Genève. Ainsi la France et l'U.R.S.S. sont d'accord, mais rien n'est fait par l'U.R.S.S., qui puisse embarrasser les Etats-Unis.

● DESARMEMENT: Sur ce point, le désaccord franco-soviétique est total sauf... pour continuer les échanges de vues.

Le Pape à la gauche de Gromyko

● O.N.U.: Accord complet pour constater que les Etats-Unis ont dû renoncer à une querelle des cotisations qui paralysait l'Organisation. Et puis? Rien. L'O.N.U. reste impuissante à s'emparer de l'affaire du Vietnam. Le communiqué franco-soviétique ne réclame même pas l'admission de la Chine. Le Pape se trouve à la gauche de Gromyko et Couve!

● RELATIONS FRANCE-U.R.S.S.: Tout va bien, ça ira encore mieux — surtout pour la télévision en couleur et les « propositions conjointes d'études et d'expériences scientifiques dans le domaine spatial faites par les experts (lisez bien: ce sont les propositions qui sont conjointes, non les études).

Conclusion: l'U.R.S.S. encourage de Gaulle à fronder les Américains, à remettre en cause l'O.T.A.N. et l'Europe des Six. C'est très bien, continuez. Mais l'U.R.S.S. donne l'impression d'être moins que jamais prête à se compromettre avec les grandes manœuvres diplomatiques du gaullisme.

Marc Vautier.

HAUT-RHIN

Puissante manifestation syndicale de 15.000 salariés

Les avertissements syndicaux et politiques ayant trait à la situation économique du Haut-Rhin ont été aussi pressants que nombreux. « Le Haut-Rhin est gravement malade. » Le textile, autrefois florissant, connaît une crise si profonde qu'il y aura, à la fin de 1965, plus de 3.000 emplois de moins dans cette branche. La métallurgie qui, jusqu'en 1963, avait vu le nombre de salariés régulièrement augmenter, connaît, depuis cette date, une stagnation alarmante. Pour ne prendre que deux exemples: la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques (la S.A.C.M.), qui occupait 7.250 métallurgistes en 1963, n'en

et si 1.500 ouvriers sont obligés d'aller gagner leur pain dans des départements voisins, notamment dans le Doubs, à Montbéliard et à Sochaux.

On imagine facilement quelle fatigue supplémentaire ajoutent ces longs trajets. Tous ces chiffres que nous empruntons à un excellent tract C.F.D.T., inlassablement ressassés, dénoncés à toutes les tribunes départementales et communales — il serait trop long de citer toutes les entreprises fermées (200 depuis 1954) — ont laissé, jusqu'ici, les Pouvoirs publics scandalusement indifférents, puisque le V^e Plan n'a rien prévu pour remédier à cette situation dé-

entreprise fermée depuis 1961. Quand les orateurs faisaient allusion aux hommes de l'U.N.R., de toutes parts fusaient les cris: « Démission! Démission! ». Le préfet, dont les rapports optimistes à Paris contrastent étrangement avec la pénible réalité et dont les propos sont plus que surprenants, ne fut pas oublié, les syndicalistes criant leur indignation. Après avoir entendu les camarades Weber, Stehdelin, Richert, pour la C.F.D.T.; Kaemmerlein, pour les Cadres; Ugel, pour la C.G.T.; Krumnow, pour les Associations familiales populaires, présentant tous des solutions positives — que nous ne pouvons énumérer faute de place — les organisateurs de la manifestation firent adopter la teneur d'un télégramme adressé au président du Conseil Pompidou que voici: « Ensemble population Haut-Rhin, représentée par C.F.D.T., F.O., C.G.C., Associations familiales affiliées à l'U.D.A.F.-A.P.F., manifestant dans rues Mulhouse, proteste contre dégradation continuelle situation économique par fermetures d'usines, licenciements collectifs, manque emplois nouveaux. Exige mesures immédiates par prise en compte des solutions proposées. Demande audience urgente. »

★

Ajoutons, pour être complet, que la Fédération P.S.U. du Haut-Rhin distribua dix mille tracts imprimés et dont nous donnerons l'essentiel: « Le P.S.U., qui a toujours défendu avec acharnement le principe de l'unité d'action des forces populaires, se félicite de la manifestation du 28 octobre. MAIS CETTE UNITE NE PEUT SE LIMITER A UNE MOBILISATION PROVISOIRE D'UNE DEMI-JOURNEE... Vous êtes des milliers de travailleurs et de citoyens à qui l'on n'a jamais demandé leur avis sur la conduite de l'entreprise à laquelle est

lié leur sort, et sur l'avenir de cette région. La manifestation d'aujourd'hui a été voulue et organisée par les syndicats; mais nous pensons, nous P.S.U., que vouloir DISSOCIER L'ECONOMIQUE DU POLITIQUE EST IMPOSSIBLE. La crise du Haut-Rhin ne peut se résoudre que par une décision politique. Le gouvernement actuel avec les pouvoirs absolus qu'il détient depuis sept ans, y a échoué lamentablement et le V^e Plan n'a absolument rien prévu pour notre département. L'action syndicale doit se prolonger par un engagement politique. Pensez-y déjà le 5 décembre. »

Il n'y eut pas d'ailleurs qu'à Mulhouse où se manifesta l'impatience des travailleurs. A Saint-Louis, grève dans l'usine la plus importante et remise au maire, Gissy, d'une motion de protestation; à Masevaux, rassemblement de plus de 2.000 personnes; à Thann, débrayages dans les usines et fermeture de magasins; à Sainte-Marie-aux-Mines, 450 manifestants ont tenu un meeting au théâtre municipal; dans le bassin potassique, grève suivie par la quasi-totalité des effectifs aux puits de Marie-Louise, Fernand-Anna et Théodore, de Bohwiller et d'Ensisheim. A Colmar, enfin, dix-huit responsables syndicalistes de C.G.T. remirent au préfet une motion exprimant l'inquiétude des travailleurs.

Devant l'ampleur du mouvement, le ministre de l'Industrie, Bokanowski, a tout de même « pris la décision » de déléguer sur place un de ses proches collaborateurs pour effectuer une enquête auprès des personnes « responsables » de l'économie du Haut-Rhin, « ainsi qu'auprès des conseillers généraux, des députés et des élus de toutes tendances ».

Il faut croire que le ministre était bien mal informé...

L. Fouilleron.



à plus aujourd'hui que 4.600, tandis que la Rhenaméca — qui devait employer 3.000 travailleurs — a fermé brutalement ses portes.

Quant aux mines de potasse, elles connaissent le même déperissement. Il se traduira jusqu'en 1970 — donc dans cinq ans — par une diminution de plus de 2.600 ouvriers. Or ces trois industries: textile, métallurgie, potasse, font vivre plus de 60 % de la main-d'œuvre haut-rhinoise. Si l'on ajoute que 4.000 paysans (sur les 9.000 à 10.000 qui abandonneront l'agriculture avant 1970) chercheront à se faire embaucher dans l'industrie, on se demande comment le capitalisme sera capable de créer, d'ici à 1970, 32.000 emplois nouveaux, alors que plus de 50.000 jeunes quitteront l'école pendant le même laps de temps. Rien d'étonnant si, déjà, 6.000 ouvriers travaillent en Allemagne et en Suisse,

sastreuse. Aussi l'Union départementale C.F.D.T. s'était adressée à C.G.T.-F.O., à la Confédération Générale des Cadres, aux Associations familiales pour leur proposer une grande manifestation le jeudi 28 octobre. La C.G.T. s'est jointe à ce mouvement, auquel participèrent de nombreux conseils municipaux, leurs maires et leurs adjoints munis de leur écharpe. Beaucoup de commerçants de Mulhouse s'y associèrent aussi en fermant leurs portes de 10 h. 30 à midi. Sur les glaces et vitres, ils avaient affiché: « Le Haut-Rhin gravement malade ».

Plus de 15.000 manifestants, de toutes les obédiences syndicales et familiales, se rassemblèrent sur la place de l'Europe. Des centaines et des centaines de pancartes dont des cartons symbolisant des dalles funéraires portant en épitaphe le nom d'une

MEURTHE-ET-MOSELLE

A quoi sert la stabilité gouvernementale ?

A Longwy, dans sa causerie au coin du feu, Pompidou a célébré les vertus essentielles de la stabilité. Les travailleurs lui en donnent acte volontiers, mais en même temps l'interrogent pour savoir en quoi la garantie des salaires, la stabilité de l'emploi, les avantages sociaux sont préservés par ceux qui en ont revendiqué la mission.

Pour rafraîchir la mémoire des inconditionnels de l'U.N.R., 5.000 travailleurs ont défilé de Saulnes à Longwy, c'est-à-dire sur plus de 5 kilomètres, pour protester contre la politique économique désastreuse du

gaullisme qui conduit de nombreuses usines à fermer leurs portes ou à réduire leur personnel, comme chez Boussac à Dombasles, Unilor à Lunéville, les Chaussures André à Nancy, les Brasseries de Champigneulle, etc.

Samedi dernier, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la F.E.N., avec le concours des partis politiques P.S.U., P.C., S.F.I.O., parti radical, et d'autres organisations comme la J.O.C., les travailleurs lorrains ont dit ce qu'ils pensaient... Ils s'en souviendront le 5 décembre.

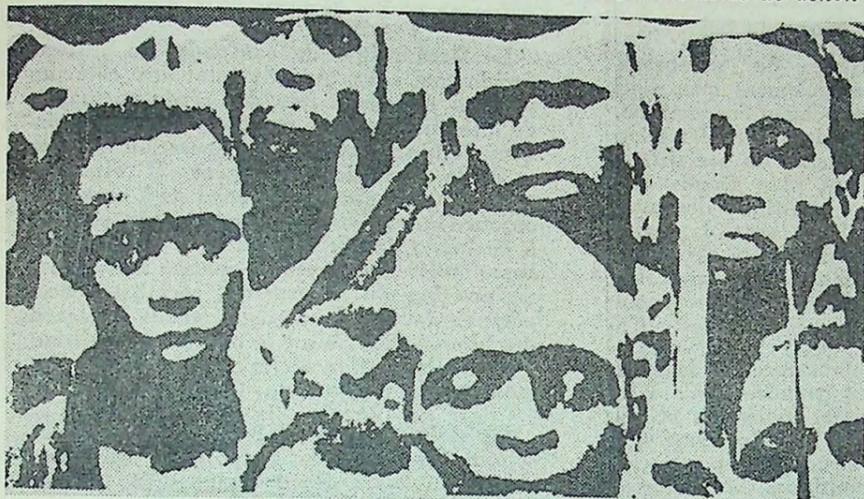
André Sonzogni.

THÉÂTRE

Les chiens du racisme

Les chiens, ce sont les jusqu'aboutistes de l'apartheid et leurs précieux auxiliaires, ceux qui, sous toutes les latitudes, ont toujours secondé les gardes-chiourme pour souvent achever les prisonniers considérés ni plus ni moins comme viande humaine. Il règne dans la pièce de Tone Brulin comme les relents d'une séquestration à l'intérieur d'un chenil. L'on se prend alors à remarquer que le rapport raciste rejaillit sur celui qui en est le bénéficiaire. Le Blanc est avili par sa propre sécrétion raciste, sa libération passe, elle aussi, par l'élimination du racisme. Analyse de la famille blanche, de son aliénation raciste, qui ressort fortement du comportement des Labuschagne, les protagonistes sur les planches d'Aubervilliers. A la lecture, comme à la scène, la pièce de Tone Brulin ne m'a pas paru d'une très grande facture. Les personnages

naît de l'anodin, du quotidien, du normal. Les acteurs de Garran ont du métier, ils connaissent les trucs et les tics, mais j'ai le sentiment qu'ils dépassent ce savoir-passer-la-rampe par une sorte d'humanité. Humanité simple, fragile, sensible, émouvante, à la mesure pourtant des évidences les plus graves. Garran atteint un sens de la mesure qui équilibre étroitement la sensibilité avec la démonstration des thèses les plus politiques. Ce style, que je ressens comme neuf, il apparaissait déjà dans « Andorra » ; prenait forme dans « La Mort d'un commis voyageur ». On notera certaines insuffisances. Ainsi l'aspect policier de la pièce me semble mal utilisé : Garran n'a pas le sens du théâtre-enquête, du théâtre-procès fondé sur la démonstration astucieuse. Chez lui, la tragédie ne naît pas dans des grands blocs de dénon-



restent quelque peu linéaires, l'intrigue hésite entre plusieurs directions où elle ne s'engage jamais très profondément. A ce manque d'épaisseur, il faut ajouter l'absence quasi totale d'un langage. Ni explosion lyrique à la mesure de l'Afrique, ni cette poésie étouffante et rude qu'auraient dû susciter des personnages perclus sur eux-mêmes, dominés par leurs frustrations et par une religion qui frise l'intolérance. Sur le plan de l'apartheid, proprement dit, la pièce ne manque pas d'efficacité : la ségrégation raciale est présentée dans ses manifestations les plus immédiates et les plus simples, elle est de l'ordre du physique et demeure pour l'essentiel sous un jour manichéiste et frappant. Les prolongements économiques et politiques de l'apartheid à l'échelle de l'Afrique du Sud, n'apparaissent pas très bien à travers ce qui n'est, en somme, qu'un fait divers. Qu'importe, je crois que l'œuvre de Tone Brulin, par ses significations évidentes, sert bien le combat auquel elle veut destiner ses spectateurs. Les séquences de Brulin auraient peut-être eu plus leur place à la T.V. qu'au théâtre. Reste à parler du travail de Garran et de son équipe.

Par la nuance et la délicatesse, Garran cré un art de l'accusation

A Aubervilliers, on est loin de l'Afrique du Sud et de ses fermes-prisons. Le théâtre ne peut pas être comme le cinéma, un constat de réalisme. Cela dit, « Les Chiens » ont pris vie. Non pas à grands coups de poing, non pas par la brutalité et la violence, mais à travers des gestes modérés, une intonation comme un vent fort sans être un vent de tempête, dans le cadre d'un décor paysan quasi abstrait (Acquart). L'accusation

ciation ou la métaphysique et l'Histoire soufflent en même temps. Non, la tragédie emprunte des voies originales ; elle s'installe, s'impose discrètement et rend petit à petit l'accusation éclatante et insupportable. Je ne vois pas de qui rapprocher Garran, sinon peut-être de Resnais, chez qui sourd aussi une certaine poésie de la résignation et de la lutte. Dans cette optique s'établit une véritable unité des acteurs, ce qui me paraît particulièrement important. Catherine Rouvel, belle et émouvante (parfois, bizarrement, à côté du ton) ; l'inspecteur principal de qui se dégagent les nuances, les hésitations du Blanc, libéral presque par métier. James Campbell a emprunté une autre direction pour incarner le prisonnier Bantou. La voix est forte, violente, elle exprime à l'aide de gestes brutaux et tendus, l'expression d'une haine accumulée et argumentée. La tension subit une évolution imperceptible ; non que Garran soit un adepte des mécanismes du suspense ou de la mise en condition progressive ; et il respecte la juxtaposition des tableaux-tranches de vie (à l'exception de quelques minutes de projection cinématographique). Mais une totalité s'impose où se développe et croît l'indignation. Je ne connais de douceur plus violente que celle de Garran. Pierre par pierre, il monte un « J'accuse » de la société moderne, là où d'autres échouent par insuffisance ou excès de moyens. Ainsi prend forme un théâtre de l'équilibre qui est celui de l'Histoire et de l'Humain.

Claude Glayman.

« Les Chiens », de Tone Brulin au Théâtre de la commune d'Aubervilliers, mise en scène de Gabriel Garran (pour tous renseignements, tél. : 352-64-83).

VARIÉTÉS

Bon appétit... Colette Renard

Le spectacle que présente Colette Renard au Daunou confirme son talent de chanteuse et ses qualités de comédienne.

Tour à tour spirituelle, gouailleuse, sensuelle, sentimentale, elle interprète avec fougue dix-sept chansons nouvelles, parmi lesquelles Jack Monnolay (du Canadien Gilles Vigneault) et Peut-on mourir d'Amour... aujourd'hui (de Janine Bertille). Ensuite, Colette Renard offre un

« menu » de ses succès éprouvés : Mon homme est un guignol, Hardi Paname, Irma la Douce, Voir Naples et mourir...

Pour conclure, elle débite avec élégance et malice quelques « friandises » libertines comme Les filles de La Rochelle, et une version très particulière de la Claire Fontaine.

Un très bon spectacle.

M.O.

MUSIQUE

Fischer-Dieskau chante Beethoven

Un événement et une gageure ! L'événement ? Le récital annuel du meilleur interprète de lieder de notre époque. La gageure ? Un programme entièrement composé de mélodies de Beethoven. C'est la première fois depuis longtemps qu'un chanteur consacre l'intégralité d'un concert de lieder à Beethoven ; il y avait un risque, car tout n'est pas génial dans les soixante-quinze lieder beethoveniens ; certains des Gellert lieder sont même franchement ennuyeux dans leur académisme édifiant et pompeux. Fischer-Dieskau a su les imposer.

Il est généralement admis que l'histoire du lieder commence avec Schubert. Il serait néanmoins injuste d'ignorer les tentatives antérieures de Haydn, Mozart et Beethoven (sans parler des lieder spirituels de Bach, issus des chorals luthériens). Même s'ils n'ont pas abouti à une œuvre mélodique aussi dense et cohérente que celle de Schubert, ils lui ont frayé le chemin et indiqué des voies que Schumann et Brahms allaient explorer hardiment.

Les Chants de la bien-aimée lointaine que Beethoven écrivit en 1816 sont un des cycles les plus significatifs de l'histoire du lieder. Les principaux thèmes de la mélodie romantique y sont déjà esquissés : la nature témoigne de l'état d'âme du poète et s'en fait l'interprète ; elle n'existe pas en tant que décor, mais comme personnage vivant qui reçoit et transmet des messages, auxquels on se confie et dont on recherche les leçons.

La Belle Meunière n'apportera rien d'autre qu'une plus grande saveur populaire. C'est la continuité de leur développement qui fait l'originalité des six pièces dédiées « An die ferne Geliebte » ; elles s'enchaînent sans interruption formant ainsi un véritable cycle où le piano joue un rôle important. La partie pianistique, remarquablement riche, n'accompagne plus le chant, mais dialogue avec lui. Quand vers la fin la voix se tait, le piano réexpose avec passion le thème initial et résume en quelques mesures puissantes l'atmosphère générale de l'œuvre : Beethoven a ainsi réalisé entre le chant et le piano, un équilibre d'une souplesse et d'une beauté singulières qu'on retrouvera seulement dans les plus beaux cycles de Schumann.

Les spécialistes du lieder sont rarement tentés par Beethoven qui constitue pour eux une épreuve redoutable. En effet ses meilleurs lieder exigent de l'interprète une maîtrise technique et une pureté de timbre qu'on trouve seulement chez les plus grands. Aucune difficulté technique ne peut impressionner un artiste de la classe de Fischer-Dieskau. On sait qu'il joint à son exceptionnelle science du chant, une beauté vocale et une incomparable étendue de registre. Ces qualités ajoutées à sa vaste culture, sa profonde sensibilité et sa conscience professionnelle en font un chanteur unique, le plus grand d'aujourd'hui. Chacun de ses récitals tient du miracle car ni Brahms ni Beethoven n'ont pu rêver meilleur interprète. Il ne vient à Paris qu'une fois par an ; l'an prochain, courez l'entendre !

Les dix meilleurs disques de Dietrich Fischer-Dieskau

Il est certainement le recordman de l'enregistrement. En dix ans, ce baryton a réalisé plus de cent disques dont aucun n'est indifférent. Son répertoire exceptionnellement étendu et varié va de Schütz et Buxtehude jusqu'à Bartok et Henze en passant par Bach, Mozart, Wagner, Verdi et tous les grands mélodistes du siècle dernier. Distinguer une dizaine de disques parmi plus de cent enregistrements remarquables pourra sembler ambitieux car la qualité est telle qu'il faudrait tout citer.

Heinrich Schütz. — Passion selon saint Matthieu (Archiv Produktion) pour les amateurs de musique ancienne.

Bach. — Passion selon saint Matthieu. Je préfère finalement la version dirigée par Karl Richter (Archiv) à celle de Klemperer bien que Fischer-Dieskau y soit un Christ bouleversant.

Mozart. — La Flûte enchantée, dirigée par Fricsay (D.G.G.), en at-

tendant celle qu'il vient d'enregistrer avec Karl Böhm.

Beethoven. — Lieder an die ferne Geliebte (Voix de son Maître).

Schubert. — Le Voyage d'hiver (V.S.M.), le beau cycle de lieder schubertiens.

Schumann. — Liederkreis op. 39 (V.S.M.), un de ses premiers disques, peut-être le plus beau.

Brahms. — Requiem allemand (V.S.M.), je préfère la version Kempe à celle de Klemperer à cause des chœurs et de la soprano.

Verdi. — Rigoletto (D.G.G.), transfiguration d'un des grands rôles du répertoire.

Wagner. — Tristan (V.S.M.), dans la version définitive de Furtwängler. Fischer-Dieskau n'y chante que le rôle secondaire de Kurwenal, mais avec une chaleur et une jeunesse insurpassables.

On peut conseiller Tannhäuser à qui veut l'entendre dans le rôle plus étoffé de Wolfram (V.S.M.).

Alban Berg. — Wozzeck (à paraître chez D.G.G.), pour tout ce qu'on doit en espérer.

Bernard Sizaïre.

Ben BARKA

La presse quotidienne nous a informés des circonstances dans lesquelles notre camarade Ben Barka a été enlevé en plein Paris.

Enlevé à la manière en vogue parmi les « barbouzes » quel que soit leur pays d'origine.

Les hypothèses les plus variées sont faites :

— On parle de police parallèle du roi Hassan II, d'hommes de main de la droite marocaine, de policiers américains, voire même de réseaux « français ».

La police française officiellement saisie a ouvert une enquête. Nous souhaitons qu'elle fasse diligence. Nous pouvons, en effet, craindre le pire. Ben Barka est l'un des leaders de l'U.N.F.P. les plus actifs. Depuis son exil et sa condamnation à mort, il n'avait cessé de participer à la lutte anticolonialiste. Il se savait menacé et depuis quelques mois il hésitait à venir en France.

Cette affaire compliquée réservera, sans doute, bien des surprises. L'important est de savoir ce qu'est devenu Ben Barka, qui l'a enlevé et avec quelles complicités.

T. S.

Union des femmes françaises en Congrès national

Le Congrès se tiendra à la Mutualité les 12, 13 et 14 novembre. chain.

Le Congrès examinera les questions suivantes :

— vingt ans d'activité pour :

- le bonheur de la famille, pour les droits de la femme et de l'enfant ;
- un avenir démocratique et pacifique.

Rapport présenté par J. Gelly, membre du Bureau directeur. — pour la paix et l'amitié entre les femmes du monde entier.

Rapport présenté par D. Breton, membre du Bureau directeur.

— vers les assises nationales pour une enfance heureuse (29 et 30 mai 1966).

Rapport présenté par L. Parker, membre du Bureau directeur.

Il célébrera le XX^e anniversaire de l'Union des femmes françaises et le XX^e anniversaire de la Fédération démocratique internationale des Femmes qui sera l'objet d'un Gala de l'Amitié.

SYRIE

DÉCLARATION COMMUNE du Parti BAAS et du PSU faite à DAMAS le 26 Octobre 1965

Les délégations du Parti de la Renaissance Socialiste Arabe (Baas) et du Parti Socialiste Unifié Français (P.S.U.) ont eu à Damas, du 21 au 26 octobre, de nombreux entretiens en vue de confronter leurs positions respectives sur tous les problèmes intéressant les deux partis et l'avenir du socialisme.

Les deux partis ont constaté que la situation actuelle se caractérise par un réveil offensif des forces impérialistes sous la direction du capitalisme américain. L'agression délibérée contre la République démocratique du Vietnam et l'utilisation des moyens de destruction massive des armées U.S.A. contre les patriotes vietnamiens, au sud et au nord du pays, sont la manifestation la plus spectaculaire de cette contre-offensive. En bien d'autres points du globe, les services secrets des U.S.A. organisent et encouragent des complots et des subversions contre les gouvernements issus de la volonté populaire. Le complot de la droite en Grèce, réalisé sur l'initiative et avec l'appui de la C.I.A., marque la volonté des impérialistes de ne pas reculer devant l'élimination de gouvernements même centristes et modérés si ceux-ci se refusent à suivre complètement la ligne américaine. L'intervention des Etats-Unis à Saint-Domingue, au Congo, le maintien du blocus à l'égard de Cuba, l'accentuation de la répression des mouvements populaires et démocratiques dans toute l'Amérique latine, l'appui que les U.S.A. apportent aux racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie et aux colonialistes portugais en Angola et au Mozambique relèvent de cette nouvelle stratégie offensive.

Cette offensive ne peut toutefois se développer avec succès que dans la mesure où elle se situe à un moment particulier de l'histoire des mouvements de libération des peuples du tiers monde. L'indépendance politique une fois acquise, les classes dirigeantes qui, dans la plupart de ces pays, assuraient la direction du mouvement de libération nationale, cherchent à consolider leur propre pouvoir économique et politique et à étouffer les aspirations au socialisme, nées au cours de la période des luttes populaires pour l'indépendance.

L'offensive réactionnaire dans les pays du tiers monde prend ainsi une double forme :

— les forces du passé cherchent à rétablir une situation pré-coloniale et à donner comme appui à leur refus de toute évolution le fanatisme religieux ou racial ;

— les forces de la bourgeoisie moderniste cherchent à aménager la situation à leur profit en passant des compromis avec le néo-colonialisme. L'impérialisme utilise à tour de rôle ces divers éléments rétrogrades.

Ainsi le front des forces populaires anti-impérialistes, tel qu'il apparaissait à Bandung, semble aujourd'hui profondément entamé. Pour résister à cette contre-offensive de l'impérialisme, s'appuyant parfois sur les nouvelles couches dirigeantes issues de l'indépendance, les forces socialistes et anti-impérialistes ne peuvent se contenter d'une stratégie défensive. Il faut aujourd'hui proposer aux masses populaires des pays du tiers monde une perspective plus large que celle qui animait les mouvements de libération nationale.

L'indépendance politique n'est qu'une étape, elle peut être vidée de tout contenu réel si elle ne s'accompagne pas d'une véritable indépendance économique et d'une véritable libération sociale. Celles-ci ne sont pas concevables en dehors du socialisme.

Autant les deux partis sont convaincus

qu'il existe pour chaque pays des voies particulières au socialisme, autant ils sont persuadés que l'on ne peut baptiser du nom de socialisme des régimes où l'économie reste entre les mains des forces impérialistes et des bourgeoisies nationales qui font alliance avec elles. De ce point de vue, il n'existe pas de socialisme spécifique. Le socialisme, c'est fondamentalement le contrôle des travailleurs sur l'économie et la politique du pays.

L'expérience historique de nombreux Etats socialistes prouve également que, dans des pays à faible développement économique, existent des dangers sérieux de déviation bureaucratique et autoritaire du socialisme. Ces risques sont d'autant plus grands que l'éducation culturelle et politique des masses est insuffisante. La lutte contre la déviation bureaucratique et autoritaire du socialisme, qui écarte les masses de celui-ci, est partie intégrante de la lutte générale contre l'impérialisme.

De même, les éléments avancés de la lutte anti-impérialiste doivent prendre garde à la tentation des chauvinismes nationaux et régionaux. Pour opposer à l'impérialisme des ensembles cohérents et structurés, où puissent se développer d'authentiques expériences socialistes, ils doivent se donner pour objectif d'abattre les frontières artificielles tracées par la colonisation pour séparer des peuples de même culture et de même civilisation.

La « balkanisation » du monde arabe, de l'Afrique noire, de l'Amérique du Sud, favorise les empiétements des forces impérialistes. Mais en aucun cas, ces nécessaires regroupements ne doivent aboutir à la domination d'un Etat sur les autres, ni se fonder sur le chauvinisme racial ou religieux.

Les deux partis Baas Socialiste et Socialiste Unifié Français constatent que les peuples ne sont pas prêts à accepter la remise en place, sous une forme ou une autre, de la domination impérialiste.

Ils saluent le courage du peuple vietnamien qui résiste par les armes à la plus formidable concentration militaire jamais mise en œuvre contre un petit peuple.

Ils saluent la généralisation de la résistance populaire, sous des formes légales ou illégales, dans tous les pays d'Amérique latine.

Ils saluent la lutte offensive entamée avec vigueur par les travailleurs d'Aden pour leur libération nationale et sociale.

Ils saluent l'héroïque résistance du peuple grec au coup de force « légal » de la droite grecque et de ses conseillers américains.

Les deux partis ont abordé avec franchise le difficile problème de la Palestine. Ils sont tombés d'accord pour constater que la situation créée depuis dix-huit ans constitue une source de graves dangers pour le Moyen-Orient et le monde entier. L'augmentation des budgets militaires qui en est la conséquence constitue un obstacle au développement économique et social des Etats de cette région. La situation ainsi créée explique en grande partie le maintien au pouvoir de régimes réactionnaires et impopulaires.

La délégation du P.S.U. a enregistré la déclaration du Baas suivant laquelle ce parti n'entend nullement mener un combat contre le peuple juif, mais maintenir avec l'intransigeance d'une position de principe sa volonté de lutter contre un Etat confessionnel, basé sur le critère racial et lié aux intérêts de l'impérialisme occidental.

La délégation du P.S.U. a manifesté son

intention d'approfondir avec le Baas la recherche d'une solution conforme à la fois aux légitimes intérêts du peuple arabe et aux principes du socialisme international.

Les deux partis estiment que le combat contre l'impérialisme et pour la démocratie socialiste doit être mené en commun par les mouvements socialistes d'Asie, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Le Baas refuse de confondre en Europe occidentale ceux qui ont lutté aux côtés des peuples opprimés lors des récentes guerres de libération et ceux qui ont donné au socialisme le hideux visage de l'opération de Suez et de la répression en Algérie. Il refuse de reconnaître la qualité de socialiste à ceux qui, aujourd'hui encore, apportent leur caution à des opérations centristes liées à l'impérialisme américain. Il estime qu'une nette prise de position du Mouvement socialiste européen en faveur du désengagement à l'égard des blocs militaires est la première condition d'une collaboration réelle de celui-ci avec les mouvements progressistes du tiers monde.

La délégation du P.S.U. a, durant son séjour, pu apprécier l'expérience socialiste menée en Syrie depuis mars 1963 sous la direction du Baas. Elle a constaté avec satisfaction la réussite de la réforme agraire radicale entreprise par le Baas et les premiers pas réalisés dans la voie du développement d'une agriculture socialiste avec la collaboration des paysans eux-mêmes. Elle a constaté que la nationalisation des principaux moyens de production industrielle, en particulier des gisements pétroliers, crée une situation irréversible de passage à une économie socialiste. Elle a enregistré la mise en œuvre des mécanismes d'autogestion ouvrière dans les plus grandes entreprises.

La délégation du P.S.U. a été particulièrement intéressée par la liberté intégrale dont bénéficient les syndicats ouvriers et paysans, comme par la liberté de discussion qu'elle a constatée à tous les échelons du parti Baas. Elle a pris note avec satisfaction de la décision du parti de restreindre le rôle que les circonstances particulières de la révolution avaient donné à l'armée, épurée il est vrai de ses éléments conservateurs ; ainsi se trouve assurée la prééminence du pouvoir civil.

Dans ces conditions, le Baas et le P.S.U. ont décidé d'établir entre eux une procédure de consultations régulières. Les deux partis prendront de concert les contacts nécessaires pour que dans le délai d'un an puisse être réunie une conférence de toutes les forces socialistes du bassin méditerranéen, étape préparatoire à des regroupements plus larges.

Damas, le 26 octobre 1965.

Pour le P.S.U. :

Marc HEURGON,
Guy DESSON,
Serge MALLET,

Membres du Bureau national.

Pour le BAAS :

Mounif RAZZAZ,
secrétaire général du parti,

Mansour ATTRACHE,
Gébran MAJDALANY,

Membres du Comité central national.